

CONTRAT QUADRIENNAL DE DEVELOPPEMENT
DE
L'UNIVERSITE PARIS 7- DENIS DIDEROT

2001- 2004

Sommaire

PREAMBULE : REFONDER ET AFFIRMER L'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

I. REFONDER L'UNIVERSITE PARIS 7- DENIS DIDEROT

I.1. Du Campus de Jussieu au Campus Paris- Rive Gauche

I.2. Un campus dans la ville

I.2.1. Promouvoir un accueil de qualité

mieux accueillir et mieux informer
mieux accompagner

I.2.2. Construire un lieu d'études et de vie

I.2.3. Faciliter l'accès documentaire

**II. CONFORTER L'IMAGE D'UNE UNIVERSITE PLURIDISCIPLINAIRE,
PERFORMANTE ET OUVERTE**

II.1. Une offre de formation sans cesse diversifiée et modernisée

II.2. L'optimisation des conditions de réussite

développer les technologies de l'information et de la communication dans une démarche de
mutualisation et de rationalisation des moyens
un outil au service des objectifs : l'évaluation

II. 3. Une université mieux intégrée dans son environnement

II.3.1. Ouvrir l'université à des publics variés et nouveaux

privilégier la formation tout au long de la vie
diversification du public de formation continue
formation médicale continue

II.3.2. Ouvrir l'université aux entreprises

le développement de l'esprit d'entreprise et de création d'activités
le transfert et la valorisation

II.3.3. Coopérer avec les autres établissements

politique de réseau et projet Réseau Académique Parisien (RAP)
collaborer avec l'IUFM
contribuer au développement de l'IREM



II.3.4. Prendre toute sa place sur la scène internationale

III. REFONDER UNE RECHERCHE DE HAUT NIVEAU

Déclaration de Politique Scientifique

IV. REPENSER LE PILOTAGE, MODERNISER LA GESTION ET MOBILISER LES RESSOURCES DE L'ETABLISSEMENT

IV.1. Une réorganisation de certaines composantes

IV.1.1. Une évolution des structures d'enseignement et de recherche

IV.1.2. Une réorganisation des services centraux

IV.2. Une modernisation de la gestion

IV.2.1. Une politique ambitieuse de gestion de ressources humaines

les personnels enseignants
les personnels IATOS

IV.2.2. Une politique de modernisation des équipements

une coordination des centres de ressources pédagogiques existants
centres de ressources en langues
un projet ambitieux de politique des TIC
la politique des équipements pédagogiques

ANNEXES

- Annexes financières
- Annexes pédagogie et recherche
- Annexes indicateurs

UNIVERSITÉ PARIS 7-DENIS DIDEROT
CONTRAT QUADRIENNAL DE DÉVELOPPEMENT
2001-2004

PREAMBULE: Refonder et affirmer l'identité de l'établissement

La refondation constitue pour l'université Paris 7 une chance historique qui lui permettra enfin de développer ses projets sans être contrainte par une répartition défavorable des surfaces sur le campus de Jussieu ; elle offrira également aux étudiants et aux personnels des conditions de travail et d'étude dignes d'une grande université du XXI^e siècle. Le fait qu'il s'agisse d'une occasion unique ne rend que plus nécessaire le réexamen des orientations scientifiques, des perspectives de formation, des structures et des modes de fonctionnement.

Le plan U3M, la signature du contrat de plan État - Région en mars 2000 puis de la convention État - Ville de Paris sont venus confirmer la volonté des différents acteurs que ce projet se réalise dans les meilleurs délais. Ce contrat d'établissement verra donc s'effectuer une partie importante du déménagement de l'université.

Présente dans le monde entier par ses coopérations de recherche et l'internationalisation de ses formations, présente dans le monde économique par ses contrats, brevets, sa participation à un incubateur etc., l'université Paris 7 aspire à être encore plus visible et plus ouverte à l'accueil des publics nouveaux, plus présente dans la ville tout en conservant ce qui fait sa force : sa pluridisciplinarité, sa vocation critique, son identité appuyée sur une véritable culture d'établissement. S'il n'est pas question de toucher à ces principes fondateurs, il est nécessaire d'assurer une meilleure coordination et une plus grande efficacité. Ce sera aussi l'occasion d'adapter l'organisation des services administratifs.

Le projet de campus dans la ville, imaginé par l'université, est particulièrement original avec ce mélange de bâtiments réhabilités et de constructions neuves, proches les unes des autres tout en étant séparés par des rues. Il s'agit à la fois de trouver une nouvelle relation avec le quartier mais aussi de sédentariser les étudiants, en leur offrant une université dont les locaux permettent la convivialité.

Dans le cadre de ce projet l'université souhaite s'appuyer sur la pertinence de ses thématiques, en tirant parti de leur originalité, et en tenant compte de la complémentarité entre les différents pôles parisiens. A ces préoccupations correspond la volonté d'afficher des pôles thématiques multidisciplinaires comme « Matière complexe », le nouvel Institut de la pensée contemporaine ou encore le pôle « Espaces, Temps, Sociétés » et, dans certains cas, de regrouper des forces jusqu'ici éparées comme pour le projet « Astroparticules ». La constitution de pôles forts autour de la Biologie/Biochimie et de l'Institut Jacques Monod, des Mathématiques Pures et Appliquées, des Langues et Civilisations, de la Linguistique, de l'Informatique, de la Planétologie etc.. constitue également l'un des objectifs majeurs. Plusieurs des pôles thématiques seront au premier plan européen ou mondial ; en liaison avec l'INALCO et les bibliothèques du grand site Paris Rive Gauche, Paris 7 sera un élément essentiel de la recherche du pôle Langues et Civilisations.

Les UFR sont en évolution, parfois très forte. Le projet de redéploiement sur la ZAC Paris Rive Gauche a été l'occasion d'une réflexion intense sur les thématiques : de nouveaux laboratoires seront créés, des équipes extérieures rejoindront la nouvelle Paris 7, modifiant singulièrement le périmètre de certaines UFR.

Parmi les projets, dont certains sont en cours d'élaboration :

fusion des UFR de Biologie et de Biochimie

création d'une UFR d'Epistémologie, histoire des sciences et des techniques, communication scientifique

création d'un Institut de la pensée contemporaine, article 33

rapprochement avec l'Ecole d'Architecture Paris Val de Seine et plus généralement un projet « Sciences de la Ville » comportant des formations nouvelles et des axes de recherche pluridisciplinaires, autour d'un ensemble de thématiques rassemblant les compétences de géographes, historiens et sociologues.

Sur le plan de la pédagogie, l'université Paris 7 a été pionnière pour ce qui est des modules capitalisables (unités de valeur) et du monitorat. Elle entend le rester. Sa pluridisciplinarité lui permet de proposer une offre de formation riche, moderne et originale. Sa politique pédagogique se développera principalement dans les directions suivantes : ouverture de nouveaux cursus professionnalisés, ouverture de cursus à double compétence, internationalisation des formations, développement de l'enseignement à distance

Sur son nouveau site, l'université développera des moyens modernes à destination des étudiants :

son **Centre de Ressources Informatiques Pédagogiques** sera étendu à une trentaine de salles (dont une dizaine consacrées à l'auto-formation)

création d'un **Centre de Ressources pour l'Enseignement des Langues** par la fédération des moyens multimédia des UFR de Langues

les **moyens informatiques et multimédia** devront être présents jusque dans les amphithéâtres et salles de cours, permettant aux enseignants et étudiants la production comme le partage de documents pédagogiques.

- la **bibliothèque** constitue un des services essentiels du projet de refondation de l'université dès la première tranche. A destination des étudiants de premier et second cycle (ainsi que ceux du troisième cycle dans les disciplines SHS) et des enseignants-chercheurs, elle sera pluridisciplinaire et très largement ouverte aux nouvelles technologies. Elle sera un élément important du réseau documentaire souhaité par les universités parisiennes.
- La question des bibliothèques de recherche en sciences est liée au devenir de la bibliothèque interuniversitaire scientifique implantée à Jussieu et rattachée à l'université de Paris 6, non défini à ce jour.

Cette opération historique est d'intérêt général, tout autant que de l'intérêt de Paris 7. Elle sert le campus Jussieu mais aussi l'ensemble des universités de Paris dans un schéma très ambitieux de rénovations et d'extensions. Elle sert également la Ville et la Région en implantant dans un quartier nouveau un noyau intellectuel et scientifique, riche de 20 000 étudiants et de plus de 3000 enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels non

enseignants, qui sera le point focal du développement harmonieux d'activités modernes allant de la culture jusqu'aux entreprises.

Avant cette nouvelle implantation, de nombreuses difficultés restent à surmonter:

la poursuite des efforts en matière de création d'enseignements originaux et de maintien d'une recherche de très grande qualité, sans la moindre possibilité de locaux supplémentaires à court terme.

les travaux sur le site Jussieu avec ses délocalisations, extrêmement coûteuses en termes de maintenance et de sécurité et des difficultés majeures d'organisation. Les modalités mêmes d'occupation du site se posent avec acuité depuis le jugement du Tribunal Administratif du 8/11/2001.

Avec l'aide de l'Etat, faire face aux surcoûts engendrés par les délocalisations actuelles. Les relogements des UFR Sciences humaines cliniques (ex hôpital Saint-Lazare, Paris 10^{ème}), Géographie, histoire et sciences de la société, Sciences sociales (immeuble Montréal rue du Javelot, Paris 13^{ème}), Mathématiques, Informatique (rue du Chevaleret, Paris 13^{ème}) induisent des coûts multiples, très élevés et non supportables par la seule université.

Ce contrat résulte donc des contraintes et objectifs de deux situations : l'actuelle et la future. Par là même, il requiert des moyens importants.

Le contrat de développement prend ainsi tout son sens : de lui renaîtra une nouvelle université parisienne pluridisciplinaire.

I. REFONDER L'UNIVERSITE PARIS 7- DENIS DIDEROT

I.1. Du campus de Jussieu au campus Paris Rive Gauche

Créée il y a 30 ans, l'université de Paris 7 est implantée sur différents sites dispersés dans Paris, dont le principal est actuellement le campus de Jussieu.

Au cours du prochain contrat d'établissement, l'université déménagera une partie substantielle de ses activités, son installation sur le site Paris Rive Gauche figurant dans le contrat plan Etat-Région Ile-de-France 2000-2006.

Le présent contrat se situe donc à une période charnière pour l'université puisque le passage de la situation actuelle au nouveau campus s'accompagnera d'une refonte de Paris 7.

I.2. Un campus dans la ville

I.2.1. Promouvoir un accueil de qualité

L'université Paris 7- Denis Diderot, dans le cadre de sa refondation sur le site Paris Rive Gauche, poursuivra en les améliorant les actions qu'elle a déjà, depuis plusieurs années, engagées sur la qualité de l'accueil des étudiants et les processus d'intégration à l'université.

mieux accueillir et mieux informer

L'objectif est d'individualiser les services offerts aux usagers : un guichet **d'accueil adapté** à chaque type de public en sera l'expression.

♦ une information plus lisible et plus accessible

L'université, qui assure sa mission par l'intermédiaire du SCUIOP et grâce à la participation de nombreux enseignants, poursuivra les actions déjà mises en place :

† actions spécifiques en direction des lycéens (journées d'information , grands salons inter-académiques, journées portes ouvertes), en collaboration avec le rectorat de Paris et avec la tutelle,

† actions de formation et d'information des professeurs principaux et des conseillers d'orientation (sur l'offre de formation, les contenus disciplinaires du secondaire et du supérieur, avec la participation des responsables pédagogiques des DEUG),

† actions en direction des étudiants (diffusion de brochures, Guide de l'Etudiant donnant des informations sur les cursus, les schémas de formation, les modalités d'inscription ainsi que des conseils pratiques...).

Dans le cadre du contrat les actions suivantes sont proposées:

- une présentation de l'offre de formation et de la recherche sur le site Web, par la mise en ligne de la totalité des brochures d'enseignement de l'université ainsi que la traduction, en anglais et en espagnol, des informations indispensables aux étudiants étrangers (contenu des formations et modalités d'accès),

- une amplification de la politique de publication de brochures et guides, à destination des étudiants, des personnels et autres établissements en France et à l'étranger.

Une réflexion est menée sur la politique et les moyens à mettre en œuvre pour développer ces différents types de publication.

Faire connaître son action, y faire adhérer des partenaires extérieurs, attirer des usagers potentiels, faire la promotion de l'image de l'établissement, tels sont les objectifs de l'université. Pour y parvenir, elle entend définir une stratégie de communication pour l'ensemble des formations concernées, développer le site Web en y apportant la dimension formation continue, renforcer la présence de l'université sur les lieux de communications disponibles, renforcer la collaboration inter universitaire et promouvoir le potentiel universitaire auprès des acteurs du monde socio-économique.

mieux accompagner

Orienter les étudiants dès les premiers choix de formation, les réorienter éventuellement et les aider à préparer leur insertion professionnelle, tels sont les objectifs de l'établissement.

♦ accompagner les étudiants dans leur réflexion sur leurs projets universitaires et professionnels par :

- des entretiens individuels, après un premier accueil au SCUIOP, avec des conseillers d'orientation psychologues, destinés à aider les étudiants du 1^{er} cycle, soit à affiner leur choix dans le cursus suivi, soit à envisager une réorientation. Ils concernent surtout les étudiants des DEUG sciences (plus particulièrement SM et MIAS) et de PCEM1.

- des ateliers d'orientation, par groupes de 10 personnes sur 2 jours.

♦ poursuivre le tutorat par des tuteurs formés spécifiquement

♦ soutenir l'effort en matière de tutorat informatique dans les logithèques

♦ poursuivre la mise en place de dispositifs de soutien et d'aide à l'orientation par :

- le renforcement de passerelles entre les diverses filières des DEUG, (généralisation des UE de découverte)

- la création de mineures pour les DEUG de lettres, langues et sciences,

- le bilan personnel et de compétence, destiné plus particulièrement aux étudiants de maîtrise et de DEA. Il s'effectue dans le cadre de plusieurs séances successives, en utilisant des logiciels et tests d'orientation.

♦ aider les étudiants en odontologie pour l'achat de trousse dentaires

♦ soutenir les publics étudiants spécifiques

L'Etat reconnaît et soutient les missions accomplies en faveur des publics étudiants spécifiques et continuera à soutenir les actions- en direction des étudiants empêchés, des sportifs de haut niveau et des étudiants handicapés- que l'établissement entend renforcer et développer sur son nouveau site. L'université sera très attentive, après la séparation d'avec Paris 6, à conserver son caractère « pilote » en matière d'accueil et d'accompagnement des handicapés, notamment au sein du Service des Etudiants Handicapés, dont l'installation

nécessitera un rééquipement quasi complet. Par ailleurs, elle portera une attention particulière aux accès handicapés dans les programmes de rénovation et de construction des bâtiments.

♦ **aider à l'insertion professionnelle**

Paris 7 considère qu'elle doit préparer les étudiants, dès leur entrée à l'université, à leur future insertion professionnelle, non seulement par l'adaptation des contenus des formations mais aussi en favorisant la connaissance du monde économique et de l'entreprise.

L'objectif poursuivi est de motiver les étudiants par une démarche active d'orientation et d'élaboration de projet, tout au long de leurs cursus. Dans ce cadre, l'université prévoit des formes d'actions diversifiées et adaptées :

- un enseignement spécifique et intégré à l'enseignement de méthodologie du premier semestre, destiné à accompagner les étudiants dans leur réflexion sur leur projet de formation et projet professionnel.

- le module « du DESS à l'entreprise » à la fois théorique (sciences humaines appliquées, notamment ethnologie des entreprises et sciences des organisations) et pratique (travail d'atelier personnel et en groupes dont l'étudiant est directement le support, avec simulation d'entretiens et techniques de communication et de négociation). Au cours du présent contrat, Paris 7 généralisera ce type d'enseignement à tous les DESS ainsi qu'à d'autres niveaux de sortie (DEA, maîtrise).

L'université a mis en place, ces dernières années, diverses actions destinées à favoriser la connaissance par les étudiants du monde de l'entreprise. Celles menées dans le cadre des Doctoriales, du bureau Etudiants Paris 7 Emploi (EPE) et de l'association Université Entreprise, ont montré toute leur efficacité.

I.2.2. Construire un lieu d'études et de vie

Avec le contre exemple de Jussieu, la volonté de l'université Paris 7 est de construire un établissement accueillant et ouvert, à la fois lieu d'études et de vie pour les étudiants et les personnels. L'élément fondamental de l'implantation sur la ZAC Paris Rive Gauche est « la sédentarisation » des étudiants.

A côté des conditions strictement pédagogiques, le nouveau campus doit leur offrir de véritables outils de travail, la possibilité de développer la vie associative, culturelle et sportive.

Pour ce faire, l'université s'engage à prévoir des lieux de vie et de travail personnel : halls d'accueil, salles et boxes de travail, lieux de restauration (cafétérias, restaurants thématiques). Un programme de 600 à 800 logements est également envisagé par la ville sur la ZAC (cf. I.1).

La vie étudiante se déclinera principalement à travers « un lieu central », qui permettra le regroupement d'espaces fonctionnels réservés à l'accueil et à la vie des étudiants, dans tous ses aspects.

politique de prévention, de protection de la santé et d'action sociale

♦ Prenant appui sur le bilan de l'existant, l'université entend renforcer les missions du **Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (S.U.M.P.P.S)**, qui assure le suivi des étudiants :

- amplification des journées d'information,
- intensification des campagnes de prévention (SIDA, toxicomanies, hépatite C), détection des étudiants en voie de marginalisation sociale et sanitaire. Il est intéressant de signaler la participation des étudiants eux-mêmes aux campagnes de prévention, par l'intermédiaire de l'APRESEJ (association de prévention et de santé des étudiants de Jussieu).
- aide en direction des étudiants les plus fragiles et mal insérés à l'université,

D'autres mesures seront mises en place dans le cadre du présent contrat :

- une consultation centrée sur l'auto-évaluation des risques par logiciel,
- l'établissement d'un référentiel qualité pour le service,
- l'évaluation annuelle du service.

♦ Le **Service Médical**, ouvert aux personnels de l'établissement, du CNRS, de l'INSERM ainsi qu'aux étudiants de 3^{ème} cycle des disciplines « à risques », poursuivra, outre ses missions traditionnelles, la prise en charge des examens orientés vers le dépistage. Seront également assurés des stages d'information sur les différents risques chimiques et biologiques, ainsi que des stages de sécurité du travail, en collaboration avec le CHS.

♦ Le **Service Inter universitaire d'Action Sociale et Culturelle (SIASC)**, géré par Paris 6, comprend deux secteurs ouverts à tous les membres, étudiants et personnels des trois établissements du campus : enfance (halte garderie, crèche) et culture (centre loisirs/CLIC). Il veille à offrir des prestations semblables à tous, des activités culturelles, sportives et artistiques dans des conditions abordables par tous ainsi qu'un accès aisé aux services sociaux.

Ces activités sont actuellement inter universitaires. Elles devront être repensées lors de l'installation sur le nouveau campus afin d'assurer sur place la majorité des services.

politique culturelle

L'université, par les enseignements qu'elle dispense dans le domaine des arts, a vocation à être le lieu d'activités riches et de manifestations nombreuses. La politique, menée en coordination étroite avec ses voisins Paris 6 et l'IPGP, s'articule autour de l'aide aux manifestations culturelles, scientifiques, l'émergence de pratiques artistiques et principalement au développement de l'initiative étudiante. Freiné dans le développement de ses activités par manque de locaux sur le campus Jussieu, l'établissement entend, sur son nouveau site, donner une nouvelle impulsion à la vie culturelle.

Les projets sont les suivants :

- le soutien très fort, matériel et financier (via le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes- FSDIE) accordé aux manifestations culturelles des étudiants de l'université (musique, danse, théâtre, etc..)
- la poursuite des conférences-débats de haut niveau, appuyées sur les recherches menées à l'Université (Centre du Vivant) ou à l'extérieur de l'Université (Oulipo)
- le développement des conventions et échanges entre les théâtres et les UFR de l'université,
- le renouvellement et l'extension des conventions avec des musées d'art (Louvre, Ville de Paris),

- le développement de l'activité de production (tournage de la série de portraits destinés à faire connaître certaines personnalités universitaires et rendre visible la dimension historique de la recherche et du savoir ; leur duplication sous forme de cassettes permettra, à terme, une diffusion auprès des lycéens et des étudiants, par l'intermédiaire des bibliothèques et des CDI); leur diffusion en ligne (Canal U ; vidéo sur demande).

La politique de développement prévue rend nécessaire un effort soutenu en termes d'équipements et de locaux (amphithéâtres équipés pour le cinéma et la vidéo, pour les concerts, colloques et spectacles divers). L'université réfléchit à la possibilité d'une intégration aux cursus de formation.

politique associative

La vie associative sera favorisée sur le nouveau campus. L'université se fixe les objectifs suivants :

- élaborer un guide des associations, disponible sur Web et papier, remis à jour et plus largement diffusé aux étudiants et personnels. Près de 200 associations sont déjà recensées et leurs conventions avec l'université sont en cours de mise à jour.
- améliorer les conditions d'hébergement des syndicats de personnels et des organisations étudiantes représentées dans les conseils,
 - offrir des locaux de réunion aux associations domiciliées à l'université.

politique sportive

Les installations sportives du campus Jussieu sont gérées par Paris 6. Les équipements, pour la plupart vétustes, rendent impératives les rénovations qui sont financées chaque année par les deux universités. Le transfert sur le site Paris Rive Gauche exige l'installation d'équipements sportifs adaptés.

L'université Paris 7 poursuit un objectif d'amélioration des pratiques sportives aussi bien pour les non spécialistes que pour les pratiquants de haut niveau.

Pour y parvenir, les orientations suivantes seront privilégiées :

- redéfinition des rapports entre le Service Commun des Activités Physiques et Sportives (SCAPS) et l'association sportive, qui aura pour seule mission l'organisation des compétitions, avec un succès certain (notons à ce propos qu'une étudiante de Paris 7 est championne du monde de sabre)
- construction d'équipements sportifs, notamment un gymnase,
- intégration des pratiques sportives dans les cursus de formation : d'ores et déjà des modules optionnels intégrables au 1er cycle sont proposés en articulation avec des thèmes plus fondamentaux (gestion de la santé, vie associative et citoyenneté...),
Une convention avec Paris 6 permet d'accueillir des étudiants handicapés et les étudiants en milieu carcéral ont bénéficié, à titre expérimental, d'un enseignement de pratique du yoga.
- proposition aux étudiants et personnels de suivre des modules destinés à favoriser l'équilibre personnel (détente et hygiène de vie). Une convention de partenariat avec l'Union des centres de plein air (UCPA) offre un élargissement des possibilités.

I.2.3. Faciliter l'accès documentaire

Durant le dernier contrat, l'université Paris 7-Denis Diderot a poursuivi sa politique de structuration du service commun de la documentation (SCD), malgré un contexte rendu

difficile, à la fois par la dispersion géographique de ses nombreuses sections documentaires et par deux opérations de relogement temporaire imposées par les travaux de désamiantage du campus de Jussieu : déménagement de la bibliothèque de lettres et sciences humaines dans des locaux provisoires sur le campus même, et transfert de la bibliothèque de l'UFR Géographie, Histoire, Sciences de la Société (GHSS) dans le 13^e arrondissement.

Au nombre des réalisations du SCD, il faut citer l'informatisation des cinq sections du secteur santé : en 1997 et 1998, l'implantation du système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) Loris a permis d'unifier le catalogue et de le rendre accessible sur Internet. Quant au secteur des lettres et des sciences humaines, handicapé dans son développement par une insuffisance de locaux, il a été récemment consolidé avec l'intégration, en 1998 et 1999, de deux bibliothèques d'UFR, celle de l'UFR GHSS et celle de l'UFR-Etudes anglophones-Charles V.

Au cours de la présente période contractuelle, en dépit d'un contexte patrimonial et documentaire évolutif, le SCD s'attachera à consolider son développement dans sa configuration actuelle, tout en préparant la mise en service de la future bibliothèque centrale de 12 000 m² utiles et 1 800 places, programmée dans le plan U3M dans le cadre de la refondation de l'université sur le site Paris Rive Gauche (PRG). Dans ce projet, la bibliothèque est conçue comme un pôle fédérateur pour l'établissement, prêt à affirmer, en cohérence avec sa vocation pluridisciplinaire et ses évolutions pédagogiques, le rôle central de la documentation et de l'information dans le dispositif universitaire.

Destiné à accueillir les étudiants en sciences des premier et second cycles ainsi que les étudiants en lettres des trois cycles, privilégiant l'accès direct aux collections, largement ouvert aux technologies de l'information et de la communication, le nouvel équipement offrira des espaces d'accueil et de consultation spacieux ainsi que des services nouveaux ou renouvelés notamment en matière de formation à la recherche documentaire. Le développement d'un système d'information documentaire, intégré au système d'information global mis en œuvre par l'université, donnera aux usagers la possibilité d'accéder facilement, à partir d'une plate-forme unique, à un bouquet de ressources électroniques, locales et distantes.

Dans la perspective de l'ouverture de cette nouvelle bibliothèque prévue à la fin de la période contractuelle, le SCD poursuivra son évolution selon trois axes prioritaires :

le développement des ressources documentaires, sur tous supports et dans toutes les disciplines.

Fondée sur l'élaboration d'un plan de développement des collections, la préparation de la nouvelle bibliothèque constitue l'objectif le plus important. A cette fin, le SCD procède, à compter de la rentrée 2001, à une évaluation quantitative et qualitative des collections existantes en lettres et sciences humaines ainsi que des fonds de bibliothèques d'UFR susceptibles d'être intégrées à terme au SCD. En ce qui concerne le secteur scientifique, les ressources devront être mises en place progressivement en cohérence avec les collections de recherche actuellement dispersées dans les laboratoires et en prenant en compte les décisions qui seront prises concernant le statut et les fonds de l'actuelle bibliothèque inter universitaire scientifique Jussieu qui dessert aujourd'hui les universités de Paris 6 et de Paris 7.

L'adhésion de l'université au consortium Couperin, en juin 2000, permet en outre au SCD d'enrichir son offre en matière de documentation électronique, notamment dans le domaine médical. L'accord conclu au cours de l'année 2001 avec Elsevier (accès au service Science Direct de fourniture d'articles de périodiques en texte intégral) sera suivi de négociations avec d'autres éditeurs, notamment en lettres et sciences humaines.

Une attention particulière sera portée aux nouvelles formations, en particulier les doubles diplômes nécessitant des ressources documentaires internationales.

l'amélioration de la qualité des services et l'aménagement des espaces

L'extension des heures d'ouverture, la formation des usagers, l'assistance aux lecteurs ainsi que l'aménagement des espaces contribuent à l'amélioration des conditions d'étude et de recherche pour l'ensemble des usagers.

Aussi, le SCD souhaite-t-il rechercher les moyens d'accompagner les actions engagées dans ce sens lors du précédent contrat :

† dans l'ensemble de ses sections, le SCD se propose de poursuivre sa politique d'horaires d'ouverture étendus, notamment par le recours au moniteur-étudiant, comme cela s'est pratiqué dans la période récente à la section Lariboisière. La création d'un emploi de magasinier en chef, à la rentrée 2001, doit l'aider dans cet objectif.

† pour accompagner le développement des TIC et de la documentation électronique, le SCD confirme sa volonté d'offrir aux usagers une formation et une assistance en matière de recherche documentaire accrues, tant dans les UFR que dans les espaces de consultation et de multiplier les postes de consultation informatisés.

† par ailleurs, les récentes opérations de réaménagement menées dans le secteur des lettres et sciences humaines se poursuivent avec l'acquisition d'équipements et de mobiliers adaptés.

la modernisation de l'informatique et la mise en œuvre du système d'information documentaire

Soucieux de consolider la situation existante tout en préfigurant le système d'information documentaire (SID) de la nouvelle bibliothèque centrale, le SCD a défini un programme et un calendrier des opérations de modernisation à mener d'ici la fin de la période contractuelle :

♦ unifier et consolider l'informatique de gestion de bibliothèque :

En 2001, est prévue l'entrée des deux catalogues dans le Système universitaire de documentation : le basculement du catalogue de la bibliothèque de lettres et sciences humaines, géré par le SIGB Dynix, sera suivi par celui du secteur santé, géré par le SIGB Loris. Sera alors mise en œuvre la migration des catalogues des bibliothèques littéraires dans le SIGB Loris, lequel sera déployé dans l'ensemble du SCD. Le chantier scientifique d'envergure que représentent la constitution et le traitement des collections encyclopédiques destinées à la bibliothèque du pôle PRG se traduira par une augmentation du nombre des licences de logiciels et des postes de travail.

♦ favoriser l'accès généralisé à la documentation électronique :

La diversification des ressources documentaires nécessite l'adaptation des espaces de consultation à de nouveaux usages. Afin de multiplier les points d'accès aux ressources électroniques (périodiques, thèses, banques de données, documents pédagogiques sur cédérom ou Internet, logiciels de bureautique), l'aménagement des salles de travail et l'acquisition de nouveaux équipements s'imposent. Les bibliothèques des UFR médicales, Lariboisière-St-Louis et Xavier-Bichat, sont, au premier chef, concernées par ces opérations.

♦ mettre en place un système d'information documentaire (SID) :

Dans le cadre de la restructuration de l'université de Paris 7 et de l'évolution de ses services, le projet principal du SCD, en matière de modernisation, consiste à mettre en œuvre et développer un SID, intégré dans le futur système d'information de l'établissement

au même titre que d'autres services communs tel que le SCRIPT (Service commun de Ressources informatiques, pédagogiques et technologiques). Ce système offrira à la communauté universitaire un accès, via un portail Web, à l'ensemble de la documentation disponible en ligne (catalogue OPAC, réseau de cédéroms et DVD-Roms, ressources sur Internet) ainsi qu'à la production pédagogique et académique de l'établissement (polycopiés, produits d'auto-formation, productions des presses universitaires et de visioconférences, portraits vidéos de personnalités universitaires.)

Une étude de faisabilité et de définition des ressources et des services envisagés dans le système d'information sera lancée dès 2002.

II. CONFORTER L'IMAGE D'UNE UNIVERSITE PLURIDISCIPLINAIRE, PERFORMANTE ET OUVERTE

II.1. Une offre de formation sans cesse diversifiée et modernisée

Au cours du précédent contrat, la politique de l'université a consisté à maintenir son offre de formation dans les filières de formation classiques tout en réalisant une avancée vers la professionnalisation, par la création de plusieurs DESS, d'une licence professionnelle et de mentions spécialisées dans des cursus de second cycle.

Au cours du contrat 2001-2004, l'université entend faire évoluer ses formations en

1 - proposant d'accroître les diplômes professionnalisés

- par l'ouverture de nouveaux cursus avec des sorties professionnalisées majoritairement à Bac+5 plutôt qu'à Bac+3, en particulier des DESS correspondant à des demandes réelles du marché du travail et dont la liste figure en annexe.

- par l'ouverture de licences professionnelles : Santé Publique ; Communication des Organisations ; Industries Agroalimentaires et Pharmaceutiques (gestion et développement des biotechnologies); Ville et Patrimoine, gestion de projets ; Gestion de la Production Industrielle.

2 - mettant en place des **formations bi-disciplinaires** (biologie et informatique, mathématiques et informatique, linguistique et informatique) et des **bi-cursus** : allemand/histoire géographie, en partenariat avec Paris 3 pour les étudiants se destinant à l'enseignement de l'histoire et de la géographie en allemand dans les sections européennes

3 - en créant un nouveau DEUG Lettres et arts regroupant le potentiel de l'université autour de l'analyse du film, l'histoire de l'image et des formes visuelles de l'écriture.

Pendant la durée du contrat et pour compléter la cohérence de ses formations, l'établissement procèdera également à quelques créations de nouvelles maîtrises, mentions ou options (liste en annexe).

S'agissant des **grands axes transdisciplinaires**, quelques points forts existent déjà ; d'autres sont appelés à être confortés dans le cadre de coopérations au sein de l'université.

C'est ainsi que se sont regroupés autour du **thème de l'image**, littéraires, linguistes, anglicistes, historiens et ethnologues ; de même, les sciences sociales, les sciences économiques et la linguistique s'intéressent aux formes existantes et à venir que prendra **la communication sociale**. D'ores et déjà, le DESS "consultants, théories et pratiques de

l'intervention dans les organisations" est en place. Une collaboration avec la filière information, communication scientifique et technique est envisagée.

Un rapprochement est en cours avec l'Ecole d'Architecture Paris Val-de-Seine dans le cadre de la création d'un cursus "**sciences de la ville**", dorsale pluridisciplinaire fédérant des fondamentaux de l'université (histoire, géographie, environnement, sciences sociales, physique, chimie, informatique et ethnosociologie). Cette coopération, déjà amorcée dans le cadre du DEUG 1^{ère} année (UE de découverte et création de deux UE), se poursuivra par une licence professionnelle demandée pour la rentrée 2002.

Le caractère pluridisciplinaire de l'université vise à favoriser le développement de cursus originaux, à l'interface de différents secteurs disciplinaires (filères MASS, filière linguistique). Dans cet esprit, Paris 7 demande la reconduction de ses filières dérogatoires originales (licence -maîtrise de linguistique informatique), et le maintien de cursus de second cycle existants: licence et maîtrise de sciences du langage, licence de sciences du langage mention FLE, maîtrise de Français Langue Etrangère ainsi que le cursus de formation doctorale de linguistique théorique et formelle et le DEA de phonétique (avec Paris 3). De plus, l'université poursuivra la mise en place d'enseignements de philosophie et d'histoire des sciences dans les cursus scientifiques et envisage un regroupement autour du thème communication, épistémologie et histoire des sciences et des techniques.

L'installation de l'université Paris 7 sur le site Paris Rive Gauche conduira naturellement à une coopération avec l'INALCO. Les discussions en cours au niveau des présidences ont permis de déterminer des axes de coopération. En premier cycle, les diplômes de l'INALCO ne sont pas des DEUG mais la mise en commun d'unités d'enseignement est possible. En second cycle, l'INALCO et Paris 7 délivrent des diplômes nationaux (licences et maîtrises LCE en vietnamien, coréen, chinois, japonais). Il paraît particulièrement intéressant d'envisager :

- des cohabilitations dans les langues "rares" communes : vietnamien et coréen
- des cohabilitations ou des mises en commun de modules dans les "grandes" langues : chinois, japonais
- des licences/maîtrises LEA à double compétence pour lesquelles l'INALCO vise la formation de traducteurs
- des licences bidisciplinaires : Chinois-Linguistique, Russe-Anthropologie,... afin de donner une formation en langue et une formation dans une discipline SHS.
- des licences/maîtrises LCE bidisciplinaires : anglais-japonais, etc..

L'IUT de Paris Jussieu

Créé en 1993, l'IUT se trouve dans une situation atypique. Doté d'un unique département mesures physiques, option matériaux et contrôles physico-chimiques (effectif total d'une centaine d'étudiants) et ne disposant que de 500 m² de locaux, il ne peut que répondre partiellement à ses missions.

L'université veut lui donner un second souffle et une véritable expansion, lors de son installation sur la ZAC Pajol (cf. CPER et U3M).

Dans ce contexte, l'établissement entend :

- développer le département actuel (augmentation des capacités d'accueil),

ouvrir de nouveaux départements : les trois projets présentés sont génie des télécommunications et des réseaux (GTR), services et réseaux de communication (SRC) et carrières sociales (CS), orientation gestion urbaine.

Le ministère rappelle que si le choix de ces spécialités est guidé par le souci de s'adapter aux secteurs créateurs d'emploi et d'anticiper ceux de demain, il doit également s'inscrire dans le cadre d'une réflexion globale des universités et des trois académies d'Ile de France.

II.2. L'optimisation des conditions de réussite

L'université a opté pour une stratégie de qualité de la formation et d'ouverture vers l'extérieur.

Pour atteindre ses objectifs, elle entend notamment développer les TIC et mettre en œuvre une politique d'évaluation des résultats de la politique menée.

Développer les technologies de l'information et de la communication dans une démarche de mutualisation et de rationalisation des moyens

♦ l'université entend généraliser l'usage des technologies de l'information et de la communication au service :

- de l'information des étudiants, en multipliant les points de consultation du Web ;
- d'une pédagogie interactive pour les filières d'enseignement, en complément de la pédagogie classique ;
- de l'intégration des outils informatiques dans la quasi totalité de ses cursus ;
- de l'apprentissage de l'autonomie, dans le cadre de logithèques (pratique de l'auto-formation) ;
- de l'apprentissage des langues pour non spécialistes dans des centres de ressources multi médias adaptés ;
- de la diffusion du savoir et de la culture scientifique, grâce à la documentation électronique ;
- de la généralisation des adresses électroniques ;
- de l'ouverture sur le monde et les cultures, grâce à l'accès à internet.

L'établissement, dans ce but, souhaite **renforcer les structures d'appui à l'usage des TIC**, dans leur effort de mutation des méthodes pédagogiques pour l'enseignement à distance et l'auto-formation. Pour répondre à ces objectifs, il entend poursuivre une politique de formation et une politique d'équipement (cf. IV.2.2.)

un outil au service des objectifs : l'évaluation

L'université a commencé à mettre en œuvre une politique d'évaluation permettant de vérifier l'adéquation des réalisations aux objectifs définis dans son projet. L'évaluation quantitative et qualitative portera sur les enseignements ; elle est en voie de généralisation après la mise au point d'un questionnaire sous forme de QCM (avec dépouillement automatique) distribué à tous les étudiants lors des examens de juin 2000. La plupart des cursus ont été évalués en 2000-2001 avec une attention particulière pour les DEUG.

Le même questionnaire sera proposé pendant plusieurs années consécutives afin de procéder à des comparaisons et d'évaluer les évolutions.

II.3. Une université mieux intégrée dans son environnement

L'université a orienté son développement sur l'ouverture : ouverture à des publics variés et nouveaux, ouverture au milieu socio-économique, ouverture aux autres établissements, ouverture à l'international.

II.3.1. Ouvrir l'université à des publics variés et nouveaux

La formation continue est une des missions essentielles de l'université qui s'engage à la développer selon les axes suivants :

privilégier la formation tout au long de la vie

L'établissement a progressivement affiné son modèle d'intervention pour répondre à la fois aux besoins exprimés et aux demandes affichées. Il entend améliorer l'accueil et l'accompagnement des publics de formation continue et d'adultes en reprise d'études (meilleure identification, amélioration des conditions d'accès aux formations, adaptation des parcours, individualisation de l'offre de formation...)

L'université élargira sa palette de formations qualifiantes aux publics de formation continue sous forme de stages courts et spécialisés ou portant sur des techniques de pointe.

diversification du public de formation continue

Paris 7 soutiendra les dispositifs suivants :

♦ le dispositif VAP

L'université n'utilise actuellement que le dispositif VAP de 1985. Afin de mettre en œuvre la VAP 92-93, consciente de sa faiblesse en la matière, elle se propose de renforcer sa politique d'information et de communication.

Sont prévus :

- l'édition d'un document explicatif, en direction de la communauté universitaire et plus spécifiquement des enseignants,
- l'édition d'une plaquette papier et en ligne sur le Web, en direction des candidats à la VAP,
- la création d'une cellule de travail (constitution et fonctionnement des futurs jurys, implications de la loi de modernisation sociale), sous la direction d'un chargé de mission
- une meilleure structuration de l'accueil et de l'accompagnement des candidats à la VAP,
- la mise en place de quelques modules spécifiques de mise à niveau suivant les besoins exprimés (suivi individualisé et pédagogie par petits groupes).

♦ l'enseignement à distance

L'université est impliquée dans le projet Université en Ligne, mené dans le cadre du Réseau Universitaire de Centres d'Enseignement à Distance (RUCA).

Le Centre de Visioconférence apporte également des contributions actives au développement de l'enseignement à distance (cours par visioconférence, pour l'université de Limoges, dans le cadre des formations TIC ; diffusion sur tous réseaux des cours du DESS "Application des

Réseaux et de la Télématic" ; cours de Civilisation française partagé avec l'Université de Montclair (USA) ; cours de Communication partagé avec l'Université d'Ottawa (Canada) ; séminaires de recherche "Carrefours Télématiques" et réception du cours de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications).

L'université souhaite étendre son effort en menant les actions suivantes :

- définition d'une formation continue à distance (mise en place de cours en visioconférence, de ressources bibliographiques, de tutorat individuel, de tests d'évaluation) afin d'orienter les publics vers les cursus les mieux adaptés.

- diffusion vers de nouveaux publics

Toutes les actions de formation initiale faisant intervenir les TICE (EAD, auto-évaluation, auto-formation, etc) seront mises à la disposition des publics de formation continue.

formation médicale continue

Face à la demande importante de formation dans ce secteur très concurrentiel, une réflexion est menée au sein de la commission «formation médicale continue » pour présenter et développer une offre structurée et cohérente. Des résultats positifs ont déjà été obtenus à l'UFR d'Odontologie et à l'Institut Universitaire d'Hématologie.

De nombreux DU et DIU sont ouverts à la formation continue. Ils constituent des compléments de formation nécessaires à l'exercice d'une bonne pratique pour les professionnels de santé ; un diplôme de formation continue sur trois ans, à destination des chirurgiens dentistes (réactualisation des connaissances et des pratiques) est habilité mais en raison de l'insuffisance actuelle de plateaux techniques son ouverture a dû être repoussée.

L'université porte une attention particulière au développement de la visioconférence et de la transmission d'images, des diagnostics et opérations à distance. Ces utilisations seront rendues possibles par l'évolution des techniques de transmission à haut débit (DWDM, satellite) grâce à la connexion de ses sites au réseau RAP.

II.3.2. Ouvrir l'université aux entreprises

le développement de l'esprit d'entreprise et de création d'activités

L'université poursuivra l'ouverture au monde de l'entreprise grâce au dispositif suivant :

- mise en place, dans les locaux du bureau EPE, (Etudiants Paris 7 Emploi) d'un « club de jeunes docteurs » aux fins de rencontres et échanges d'informations, avec mise à disposition d'un poste de consultation informatique début 2001

- sensibilisation des jeunes diplômés à l'utilisation d'Internet dans leur recherche d'emploi. Un guide recensant les sites les plus intéressants (extrait de la base de données européenne) et les principaux moteurs de recherche sera mis au point et distribué aux jeunes demandeurs d'emploi.

- relance du partenariat EPE- APEC, concrétisé par la signature d'une convention.

En tant que membre de l'association FEDORA (Forum Européen de l'Orientation Académique), les missions de l'EPE seront renforcées :

- participation aux actions en direction des recruteurs potentiels des jeunes diplômés (développement des activités en partenariat avec l'Association internationale des recruteurs et mise à disposition des diplômés des informations provenant de cette structure internationale).
- suivi du développement du réseau européen de mise à disposition d'offres d'emploi pour les diplômés, proposé par EURES (European Employment Service).
- organisation de journées thématiques (un métier, un secteur d'activité) en invitant des professionnels à venir témoigner de leurs parcours et de l'utilisation que l'entreprise fait des compétences acquises pendant la formation initiale.

le transfert et la valorisation

L'université inscrit clairement la valorisation de la recherche et l'ouverture sur l'environnement socio- économique parmi ses axes stratégiques.

Paris 7 s'appuie sur le **bureau de la valorisation et des relations industrielles** (BVRI), structure interne, dont les missions sont variées : appui aux chercheurs pour différents types de partenariat, rédaction, gestion et suivi des contrats privés, suivi de la propriété intellectuelle, promotion externe des compétences de l'université et accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprise.

D'ores et déjà, un certain nombre d'actions ont été mises en place :

- sensibilisation et information des étudiants du 3^{ème} cycle et du personnel de recherche sur la valorisation et sa pratique (cycle de conférences, guides pratiques, « Doctoriales »...)
- amélioration de la communication sur le site Web de l'établissement, aux fins de mieux faire connaître le potentiel de l'université : base de données des laboratoires, site du bureau de la valorisation dédié aux entreprises, PME-PMI notamment. Information via les CRITT d'Ile de France, les journaux spécialisés, les salons professionnels et les journées d'information.

Au cours de cette période quadriennale, l'établissement entend :

† poursuivre et développer des actions en cours

- renforcer sa politique d'information et de communication,
- terminer et mettre à jour l'annuaire des compétences,
- développer une meilleure politique de brevets ; cet aspect devrait constituer un élément important des accords cadres qui seront conclus avec l'INSERM, l'AP- HP et l'Institut Pasteur ; l'accord avec le CNRS sera renégocié pour harmoniser les politiques de propriété industrielle.
- sensibiliser davantage les personnels pour accroître le nombre de contrats de recherche avec les partenaires industriels ; un effort particulier sera porté sur les contrats européens.

† rationaliser la gestion

- centralisation de la gestion de tous les contrats (CEE, publics et privés) au sein du BVRI.

† mettre en place des actions nouvelles

- des séminaires d'initiation à la propriété intellectuelle, en formation initiale et continue, dans le cadre des écoles doctorales, des DESS et des maîtrises. Les premiers contacts ont été pris à ce sujet avec le service formation de l'INPI et des cabinets conseils,

- une organisation régulière des opérations de sensibilisation aux fins d'identification des projets susceptibles de mener à des créations d'entreprises,
- un encouragement au développement des logiciels libres,
- un Service d'Activité Industrielle et Commerciale (en cours de réflexion)
- un espace incubateur, sur le nouveau site de l'université. Cet espace, ouvert et modulable de 3 à 5 bureaux, fournirait une base logistique aux porteurs de projets, actuellement soutenus par l'incubateur Science Pratique initié par l'ENS Cachan.

II.3.3. Coopérer avec les autres établissements

politique de réseau et projet Réseau Académique Parisien (RAP)

L'université entend jouer un rôle actif au sein de l'ensemble des universités de la région parisienne à travers le projet Réseau Académique Parisien (RAP) de mise en place d'un réseau à haut débit destiné à connecter les différents sites des huit universités parisiennes.

Paris 7 est partie prenante du projet RAP depuis l'origine. Exploitant un nombre important de sites éloignés les uns des autres, particulièrement dans le nord de Paris, l'université souhaite mettre sur le réseau RAP, la totalité de ses huit sites extérieurs entre 2001 et 2002. Aucun d'entre eux n'est correctement équipé actuellement puisqu'ils sont reliés par de simples liaisons spécialisées.

Par ailleurs, la principale structure coordinatrice en matière de réseau à Jussieu est le Centre de Calcul Recherche (CCR), entité commune à Paris 6 et Paris 7, qui a pour mission de maintenir l'infrastructure physique du réseau et les services de base associés. Son évolution prévisible tend à distinguer le service "réseau" et le service "calcul".

Si le service « réseau » est pris en charge par une équipe propre à Paris 7, l'établissement ne souhaite pas développer un centre autonome pour la partie "calcul". Seule la mise en place de RAP permettra à ce type de moyens d'être à la disposition de laboratoires extérieurs à Jussieu et ultérieurement au site Paris Rive Gauche. Dans cette optique, Paris 7 entend garder une convention d'usage des ressources "calcul" avec le CCR pour l'ensemble de ses laboratoires.

Enfin, si Paris 7 n'envisage aucun investissement d'importance sur le site de Jussieu, elle soutient :

- les demandes de financement spécifique relatives à la Bibliothèque Inter Universitaire Scientifique Jussieu (raccordement au réseau du campus des sections non connectées, bibliothèque virtuelle).
- le plan de rénovation du réseau du campus déposé par l'université Paris 6 et établi par le CCR, dans la mesure où celui-ci gère le site de Jussieu et les sites tampons des deux universités.

collaborer avec l'IUFM

L'université rappelle sa mission professionnalisante traditionnelle qui est la formation des enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés et la préparation aux concours de recrutement dans le cadre de conventions avec les IUFM d'Ile de France : entrée à l'IUFM, CAPES et agrégation.

Elle participe à la formation des futurs enseignants du second degré en intervenant dans les compléments disciplinaires ou en didactique de certaines disciplines.

Au cours du présent contrat, l'université poursuivra les actions déjà mises en place pour permettre une approche pragmatique du métier d'enseignant par l'observation de phénomènes scolaires et pour sensibiliser l'étudiant en le confrontant aux différentes relations en œuvre dans l'univers pédagogique.

L'université entend améliorer la formation des intéressés en privilégiant les orientations suivantes :

- faire venir des professeurs des écoles, des directeurs d'établissement pour parler de leur métier,
- co- animer et superviser certains stages avec des enseignants de l'IUFM de Paris, tout en ouvrant d'autres coordinations pédagogiques avec les IUFM de Créteil et de Versailles.

contribuer au développement de l'IREM

Le développement de l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques de Paris 7 est désormais intégré au contrat quadriennal de l'université.

Les axes de développement retenus pour les quatre années à venir s'inscrivent dans la continuité de ses missions :

- Favoriser la collaboration entre les activités de recherche de type universitaire, en particulier en didactique des mathématiques, et les études de développement de la formation et de l'enseignement des mathématiques ;

- Valoriser les études scientifiques en œuvrant pour assurer une meilleure liaison entre études scientifiques secondaires et supérieures ;

- Promouvoir l'intégration des technologies d'information et de communication dans la formation des enseignants, afin de favoriser les échanges entre enseignants :

- ◆ en se dotant de nouveaux logiciels de mathématiques,
- ◆ en participant, avec les autres IREM, aux études menées en commun.

- Participer à l'information et à la formation des personnels enseignants du secondaire afin de mieux les préparer aux réformes des enseignements :

- ◆ en produisant des documents didactiques,
- ◆ en renforçant l'enseignement des statistiques,
- ◆ en développant les échanges entre enseignants du secondaire et du supérieur dans le cadre de séminaires et de journées communes de réflexion pédagogique ;

- Produire et diffuser des documents didactiques, logiciels, produits pédagogiques divers élaborés par l'institut en collaboration, notamment, avec les IUFM d'Ile de France, l'équipe DIDIREM et la COPIRELEM, tout en favorisant l'utilisation des TIC.

II.3.4. Prendre toute sa place sur la scène internationale

Par ses structures (nombre d'UFR enseignant les langues, les littératures et civilisations étrangères, FLE ...), par le nombre d'étudiants impliqués, par la réputation de sa recherche, Paris 7 a une vocation naturelle d'ouverture à l'international.

Cette volonté de mieux s'intégrer dans son environnement international se traduit par la poursuite des objectifs suivants :

- Augmenter la mobilité des étudiants de Paris 7
- Augmenter son attractivité pour les étudiants et enseignants étrangers,
- Diversifier les formations
- Améliorer sa capacité d'exporter des formations
- Renforcer l'action de l'université au sein des réseaux d'établissements.

la mobilité internationale en cours d'études constitue un atout considérable pour l'étudiant qui se présente sur le marché de l'emploi. Malgré les effectifs non négligeables qui partent chaque année suivre des enseignements à l'étranger (environ 400 étudiants), ceux-ci restent insuffisants. Aussi, l'université se propose de mettre en œuvre une politique ambitieuse en se fixant un objectif quantitatif de 5 % par an pour 2001-2004. L'université veut continuer à encourager la mobilité des étudiants à Bac + 4, Bac +5 (sa force dans la période précédente et actuelle) ainsi qu'au niveau doctoral (Bac +6 à +8), dans le cadre d'une co-tutelle de thèse ou d'un stage de thèse en laboratoire.

Sur le plan qualitatif, l'université veut développer ses accords bilatéraux directs avec les universités nord-américaines et canadiennes pour que s'établissent des réseaux de coopération scientifique entre départements et universités. Elle désire aussi mieux utiliser les nombreuses conventions ERASMUS qui sont parfois sous-exploitées.

D'ores et déjà, elle participe financièrement à la mobilité étudiante hors UE, via le FSDIE et depuis 3 ans par l'ouverture d'une ligne budgétaire spécifique .

Les moyens à mettre en œuvre

- l'adoption par toutes les filières du système ECTS. Le système a déjà été mis en place dans certains cursus et en particulier ceux du 2^{ème} cycle (histoire, études anglophones, EILA, japonais, chinois LLCE, anglais). A terme, toutes les formations seront déclinées en crédits ECTS. Un effort de sensibilisation auprès des composantes est en cours et devrait se traduire par l'adoption du système par tous avant 2003,
- le développement des doubles diplômes. L'université, déjà partie prenante d'un grand nombre de co-tutelles de thèse, renforce son réseau d'Ecoles doctorales à vocation internationale (Turin, Bologne, Brescia, Padoue), participe à l'université franco-allemande (1^{er} et 2^{ème} cycles en histoire et bientôt physique et chimie avec Bielefeld) et des perspectives s'ouvrent en sciences dans le cadre du Collège franco-japonais,
- le développement de l'apprentissage des langues. Tout le dispositif à venir dépend de la création d'un centre de langues multimédias sur la ZAC Tolbiac
- le développement de l'offre de stages en entreprises à l'étranger, en partenariat avec la Région Ile de France et les institutions du monde socio-économique (la mise en place de formations comme le DESS de rédaction technique multilingue en alternance va dans ce sens).

L'université mettra en place un « **observatoire de la mobilité** », instrument d'évaluation destiné à :

- mettre en évidence le cadre et les conditions de réalisation de la mobilité,
- intégrer les résultats académiques obtenus,
- tenter de mesurer le bénéfice de la mobilité (en termes de compétences acquises) sur le parcours de formation de l'étudiant et sur la recherche et l'exercice d'un emploi,
- estimer le surcoût de la mobilité (études, séjours, voyages, couverture sociale, aides).

Une base de données (annuaire) des étudiants ayant accompli une mobilité dans le cadre des programmes mis en œuvre par l'établissement sera créée.

L'envoi d'étudiants à l'étranger est facilité par l'accueil, en réciprocité, d'étudiants étrangers. Paris 7 accueille proportionnellement bien davantage d'étudiants qu'elle n'en envoie (718 dont 207 ERASMUS et 400 étudiants américains). Le nombre d'étudiants étrangers atteint près de 18% de l'effectif total et de nombreux jeunes chercheurs étrangers sont inscrits en 3^{ème} cycle à Paris 7.

La valorisation de son image internationale, la diminution même faible de ses effectifs étudiants, incitent Paris 7 à augmenter son attractivité pour les étudiants et les enseignants-chercheurs étrangers. A cette fin, l'université valorisera à l'étranger, dans des zones géographiques ciblées, les atouts que constituent son prestige, sa pluridisciplinarité et sa renommée en matière de recherche.

L'attractivité de l'université sera consolidée par la création, sur son futur site, d'une structure d'accueil, destinée à faciliter l'intégration de tous les étudiants et notamment des étrangers.

L'intégration ne doit pas rester le fait d'un service spécialisé et doit être prise en charge par les autres acteurs de l'université, notamment les services scolarité des UFR. De même, les initiatives des associations d'étudiants destinées à œuvrer pour l'intégration des étudiants étrangers seront encouragées, notamment sur crédits FSDIE, sur propositions de la CSE.

A différents niveaux de formation les zones géographiques prioritaires seront l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie Orientale, l'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne, avec des développements souhaitables en ce qui concerne l'Amérique hispanique, la Chine, l'Inde, l'Australie

la diversification des formations.

La diversification répond à la double exigence de proposer aux étudiants de Paris 7 une offre de formation les préparant à un parcours professionnel ouvert sur l'international et aux étudiants étrangers, une offre de formation adaptée, dans certains cas délocalisée grâce à l'enseignement à distance.

Outre la mise en place du système ECTS, l'université, confrontée aux problèmes de financement et de définition des équivalences, véritable frein pour les étudiants, encourage ses UFR à valider les stages ERASMUS (un semestre) et à les prévoir dans les maquettes d'enseignement (essentiellement 2^{ème} et 3^{ème} cycle).

Quelques initiatives méritent d'être soulignées :

Une convention avec Paris 3, créant un **bi- cursus allemand/histoire géographie**, donnera aux étudiants la possibilité de passer le CAPES ou l'agrégation d'histoire et d'obtenir une maîtrise d'allemand, afin d'enseigner leur discipline en allemand dans les sections européennes et les sections internationales des lycées, ainsi que dans des établissements situés dans les pays germaniques.

Le DESS de rédaction technique multilingue associant Paris 7 et l'université de Limerick (Irlande), sur la base d'une double alternance (pays et cours/ stage en entreprise), s'inscrit dans le cadre du développement des nouveaux métiers de la langue.

Un projet d'enseignement à distance de ce DESS avec l'université de Séville et l'université de Hanovre est à l'étude.

Il faut également signaler le collège franco-allemand (cursus d'histoire, développement en cours de cursus scientifiques) avec Bielefeld.

l'exportation de formation et d'ingénierie pédagogique peut contribuer à donner une image valorisante de Paris 7 à l'étranger et favoriser le développement de relations économiques. Pour ce type d'activité, l'université s'appuie sur les réseaux auxquels elle participe (programmes TEMPUS pour le soutien à la restructuration de l'enseignement supérieur dans les PECO, réseau DENTED, dont le but est de promouvoir les meilleurs standards d'éducation en Odontologie).

Par l'intermédiaire de l'IREM, Paris 7 a initié ou participé à différentes collaborations internationales, notamment avec le Brésil et le Maroc. Des projets de création d'IREM à l'étranger sont en cours, notamment en Argentine.

Dans le cadre du consortium d'universités françaises pour l'appui aux universités palestiniennes, Paris 7 est engagée notamment dans une action d'ingénierie et de soutien à la formation en Mathématiques appliquées à l'Economie avec l'Université de Bir Zeit et devrait participer à la mise en œuvre d'un projet similaire en Informatique.

renforcer son action au sein des réseaux d'établissement

L'université s'est engagée dans de nombreux réseaux d'établissements. Elle prendra appui sur ses réseaux de chercheurs afin que la dimension internationale de sa recherche serve au développement de son influence et au renforcement de son image :

- participation à la mise en place du réseau des universités européennes,
- participation à la mise en œuvre de programme de formation et de recherche avec le Brésil , en qualité de membre du réseau Santos Dumont : [Paris 7 est le nœud principal du Réseau franco-brésilien de recherche et formation doctorale en mathématiques \(RFBM\)](#), créé par convention signée entre les ministères français et brésilien chargés de la recherche. Elle sera l'établissement interlocuteur du ministère quant à l'attribution de deux post-doctorants pour trois ans, soit soixante douze mois destinés à l'accueil de jeunes chercheurs dans l'ensemble des laboratoires du RFBM, répartis entre les établissements déterminés sur proposition du comité scientifique du RFBM.

- participation au renforcement des filières et du rayonnement de l'université Saint Joseph de Beyrouth, en tant que membre d'un consortium des universités françaises (participation centrée sur l'odontologie).

L'université souhaite encourager la mise en œuvre de réseaux de formation doctorale au niveau européen et/ou transatlantique pour favoriser la reconnaissance internationale de ses écoles doctorales.

III. REFONDER UNE RECHERCHE DE HAUT NIVEAU

La refondation et les orientations scientifiques

Le précédent contrat quadriennal (1997-2000) avait clairement fait apparaître la volonté de l'université Paris 7 - Denis Diderot de structurer sa recherche autour de thématiques transversales : cellules épithéliales ou circulation dans le secteur médical, fluides complexes, milieux hétérogènes, cosmologie et astroparticules en physique, construction de l'espace social européen, pratiques sociales de l'écriture et de la diffusion des savoirs, ouverture au monde et enjeux de la mondialisation, dans le secteur des lettres, sciences humaines et sociales, etc... afin de favoriser le croisement des disciplines, les coopérations pluridisciplinaires et le développement de la recherche aux interfaces (langues/lettres /sciences humaines ; physique/biologie ; physique/chimie/sciences de la Terre ; informatique/ linguistique ; sociologie/géographie/histoire/économie ...) en tirant parti de la richesse et de la qualité des disciplines qui font la force et le renom de l'université.

A l'aube de la refondation sur la ZAC Paris-Rive Gauche, il était indispensable de reprendre une réflexion de fond sur les grandes thématiques de recherche de Paris 7, pour tenir compte des évolutions des champs disciplinaires, mais surtout pour mieux affirmer l'identité et la lisibilité de l'université sur son futur site dans le paysage francilien en tenant compte des grandes orientations du plan U3M.

La refondation de l'université nécessite évidemment de ne pas cantonner la réflexion à Paris 7. Ces préoccupations conduisent l'université à proposer une importante évolution des thématiques et des structures, en privilégiant les fédérations de recherche comme instrument de coordination de la politique scientifique des unités, et le fonctionnement en réseau à l'échelle de la Région avec d'autres institutions de recherche comme l'Institut de Biologie Physico-Chimique, l'Institut Curie, l'Observatoire de Paris, l'Institut de Physique du Globe, le Collège de France, le Commissariat à l'Energie Atomique, l'Institut National de Recherche en Informatique et Automatique.

Ceci est vrai dans le secteur de la Physique, des Mathématiques, de la Chimie, de l'Informatique, des Sciences de la Vie ou des Sciences de la Terre. Paris 7 regroupera ces disciplines dans un nouveau pôle parisien, moderne et cohérent et autant que possible complémentaire de celui de l'université Paris 6 à Jussieu.

C'est tout aussi vrai en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales où Paris 7 vise à développer des pôles de recherche en liaison avec l'INALCO et la Bibliothèque des Langues et Civilisations du Monde dans les domaines des Langues et Civilisations, des Sciences de la Ville, en Linguistique, en Sciences Sociales...

Paris 7 souhaite transférer en première phase si possible l'ensemble des Sciences de la Vie et de la Physique ainsi que la totalité des Lettres, Sciences Humaines et Sociales. Ceci permettra de préserver la cohérence et la pluridisciplinarité de l'université, de transférer un grand

nombre d'étudiants, de libérer des surfaces importantes à Jussieu et par là même d'aider au désamiantage et à la remise en sécurité du campus, sous réserve que ces opérations se fassent dans un délai aussi bref que possible. La rapidité conditionne également la réussite de certaines opérations scientifiques.

La seconde phase permettra d'accueillir la Chimie, l'Informatique, les Mathématiques, les Sciences de la Terre. Il est évidemment indispensable que ces deux phases se succèdent de manière rapprochée, de telle sorte que la durée totale du processus ne soit pas supérieure à 3 ans.

Dans le secteur des **Sciences de la Vie et de la Santé**, qui devrait être le premier à rejoindre le nouveau campus, un regroupement autour de trois grands ensembles de laboratoires de recherche sera effectué :

l'Institut Jacques Monod. Dans sa nouvelle configuration, l'Institut Jacques Monod devrait conserver une composante majoritairement CNRS, bien que ces dernières années aient vu se développer les efforts de Paris 7 pour y affecter des emplois d'enseignants-chercheurs. Cet effort se poursuivra. L'Institut comportera un plateau technique regroupant plusieurs services communs, ouvert sur l'ensemble de la biologie du campus.

un GDR Epigénétique. L'élucidation des mécanismes moléculaires de régulation épigénétiques est un enjeu majeur de la biologie post-génomique. C'est pourquoi l'université propose la constitution d'un GDR. Ce regroupement de laboratoires devrait permettre de constituer un pôle unique en Ile de France.
un ensemble de Laboratoires autour des thématiques *Biologie Fonctionnelle et Pathologie*.

Un nouvel *Institut Fédératif de Recherche de Biologie Systémique* regroupera l'ensemble de ces recherches autour de cinq axes stratégiques :

- les génomes, leur évolution, phénomènes épigénétiques
- la cellule normale et pathologique
- le développement
- la physiologie et la physiopathologie
- l'analyse des systèmes complexes

Il s'agit de faire émerger des sujets de recherche communs aux cinq secteurs constitutifs de l'IFR, de mettre en commun les plateaux techniques, de développer une structure d'animation scientifique. Le développement des interfaces sciences de la vie (y compris la médecine)/physique, déjà largement engagé, sera encouragé de même que celui des interfaces sciences de la vie /informatique .

Ajoutons enfin que la nécessité de travailler en réseau dans le contexte francilien conduit à l'association à l'université de 4 unités de recherche CNRS de l'Institut de Biologie Physico-Chimique (UPR Biologie moléculaire et cellulaire de la sécrétion, UPR Régulation de l'expression génétique chez les microorganismes, UPR Laboratoire de biochimie théorique, UMR Physico-chimie moléculaire des membranes biologiques), notamment sur des thématiques à l'interface physique/biologie. Cette même préoccupation a présidé à la conclusion d'un accord-cadre avec l'Institut Curie qui prévoit des coopérations sur le plan de la recherche et des formations.

Le **Secteur Médecine** n'est pas directement concerné par la refondation de l'université sur la ZAC Paris Rive Gauche. Il est cependant indispensable que les liens avec les autres

disciplines du secteur Sciences de la Vie (et d'autres, comme la physique, la linguistique, les sciences humaines cliniques) continuent de se raffermir.

Le secteur médical poursuit activement la structuration de sa recherche autour de structures fédératives (IFR) et de plateaux techniques de haut niveau.

A l'UFR Xavier-Bichat, l'IFR Claude Bernard-Physiologie et pathologie poursuit son évolution et se transforme en associant les groupes hospitaliers Bichat-Claude Bernard, Beaujon, R. Debré et L. Mourier. Trois grands axes thématiques y sont créés : Epithélial, Infectiologie, Développement. Les deux autres groupes de recherche de l'UFR relèvent soit de l'IFR Circulation Paris 7 (Lariboisière et Bichat), soit de projets à plus long terme concernant la gériatrie, notamment dans le secteur psychiatrique.

Le premier axe de l'IFR Claude Bernard regroupe les disciplines : pneumologie, gastro-hépto-entérologie, néphrologie, génétique, ORL, dermatologie. L'axe Infectiologie rassemble quatre thématiques : VIH, hépatites virales, bactériologie, maladies tropicales et parasitaires. Le troisième axe est celui du développement. Parmi les équipes de l'IFR, 17 sont reconnues en tant qu'UMR-S, U, EMI ou EA.

L'objectif est de développer les interactions au sein des axes et entre eux, d'encourager des collaborations et projets communs entre le secteur hospitalier et la recherche, de favoriser l'émergence d'équipes de recherches issues du milieu hospitalo-universitaire.

Il s'y ajoute un secteur fort d'activités transversales (morphologie, biochimie, pharmacologie, immunité, biophysique et imagerie, Centre d'Investigation Clinique, physiologie). La mise en place d'un plateau technique performant, déjà largement entamée avec les équipements et aménagements lourds nécessaires à la transgénése, la morphologie, l'imagerie, la biologie cellulaire et moléculaire, sera poursuivie. Citons notamment la création d'un Centre d'Explorations Fonctionnelles Intégré dont le but est d'explorer in vivo le phénotype (et certains éléments génotypiques) des modèles pathologiques OGM murins (souris), de façon non invasive et répétable ainsi que le développement de l'imagerie fonctionnelle (échocardiographie-Doppler, scintigraphie, microPET).

L'Institut Fédératif de Recherche Circulation-Paris 7 a été créé en novembre 1994 afin de mieux organiser et développer la recherche fondamentale et clinique sur les sites de l'Hôpital Lariboisière, de l'UFR médicale du CHU Lariboisière-Saint Louis et de l'UFR Bichat.

L'étude de la circulation dans ses aspects cardiaques, vasculaires, cérébraux et sanguins, constitue un point commun à de nombreux groupes et forme la base scientifique de l'IFR. Ce dernier regroupe treize formations (équipes CNRS, INSERM, Ministère, équipes hospitalières). Des moyens communs ont été mis en place (réseau, phospho-imageur, séquenceur d'ADN équipements d'animalerie, etc...).

Le projet scientifique a pour objectif de développer, d'une part, la recherche en physiopathologie sur les maladies cardio-vasculaires en lien direct avec la recherche clinique, et d'autre part, une recherche d'innovation destinée à développer de nouveaux outils. Il s'organise autour de trois axes majeurs : Cœur (remodelage cardiaque au cours de l'infarctus du myocarde, insuffisance cardiaque, vieillissement) ; Vaisseaux (fonctions normales et pathologiques de l'endothélium et du muscle lisse vasculaires, étude de l'étiopathologie des cardiopathies ischémiques et des accidents vasculaires cérébraux) et Hémostase/Thrombose (signalisation dans les plaquettes et dans les cellules vasculaires).

L'Institut Universitaire d'Hématologie est localisé sur le site de l'hôpital Saint-Louis à Paris, qui regroupe la plus forte concentration européenne de services d'hématologie

clinique et biologique. L'IUH est une structure de recherche et d'enseignement regroupant en un même site des laboratoires reconnus par l'INSERM, le CNRS et le CEA et un programme d'enseignement sur les champs thématiques couverts par les axes de recherche. Cette politique s'est traduite par la création de l'Ecole Doctorale Biologie et Biotechnologie.

L'Institut Fédératif de Recherche (**Institut d'hématologie**) vise à animer les axes de recherche de l'IUH autour de quatre thématiques établissant un continuum entre les aspects fondamentaux et appliqués : cartes d'identités moléculaires et fonctionnelles des tumeurs ; bases fondamentales des thérapeutiques innovantes des tumeurs ; transplantation, thérapies tissulaires, cellulaires et géniques ; méthodologie et essais thérapeutiques.

L'IUH s'est doté d'un plateau technique performant en imagerie cellulaire et moléculaire, en expérimentation animale et en pathologie des modèles murins. L'IUH souhaite développer, dans le cadre du contrat, un plateau de génomique descriptive et fonctionnelle du cancer. Une équipe spécialisée en hématopoïèse et une équipe spécialisée en génomique fonctionnelle rejoindront l'IUH. L'hôpital Saint-Louis est en outre le centre national de référence en histocompatibilité et un centre d'excellence en dermatologie. L'IUH accueillera l'unité INSERM de dermatologie du site et les services de dermatologie parmi les structures fondatrices de l'IFR.

L'UFR d'**Odontologie**, elle, souhaite rejoindre l'université sur la ZAC Paris Rive Gauche. Ceci est parfaitement justifié compte tenu notamment du bénéfice qu'en tirerait l'UFR en termes de locaux d'enseignement et du rapprochement de ses équipes de recherche avec les équipes de chimie et sciences de la vie du campus. Le développement du potentiel de recherche dans un environnement scientifique pluridisciplinaire est indispensable pour l'évolution universitaire de l'Odontologie. L'EMI Biologie oro-faciale et pathologie reconnue par l'INSERM a fait la preuve de sa qualité. L'université se préoccupe par ailleurs de l'avenir des recherches en Physiologie de la Manducation dont elle souhaite la continuation.

En **Physique**, l'université propose dans le présent contrat des évolutions assez profondes du paysage de la recherche de Paris 7, sans perdre de vue la nécessité, ici aussi, de conserver et d'approfondir ses relations avec d'autres institutions (Institut de Physique du Globe de Paris, Observatoire de Paris, Collège de France, CEA).

La situation de la Physique de Paris 7 est particulière : riche de 170 enseignants-chercheurs, de plus de 200 chercheurs, la plupart des laboratoires associés à l'université se trouvent hors du campus. Le projet scientifique vise à rassembler rapidement un certain nombre d'équipes de recherche (de Paris 7 ou d'autres établissements) autour de plusieurs axes fédérateurs, esquissés lors du précédent plan quadriennal et soutenus depuis lors. L'université réaffirme son engagement futur dans les laboratoires communs Paris 6-Paris 7 qui resteront localisés à Jussieu.

- *Astroparticules et Cosmologie* : Ces dernières années ont vu se développer une convergence entre la physique des hautes énergies et l'astrophysique, que ce soit dans le domaine de la cosmologie ou dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler astroparticules. La proposition est de restructurer ce secteur de la physique autour d'un pôle très fort. Ce nouveau laboratoire ne pourra jouer son rôle de structuration de communautés que s'il procède non pas uniquement de regroupements de laboratoires déjà existants mais aussi de la volonté d'équipes venant se fédérer autour d'un projet scientifique cohérent, lieu de convergence entre les communautés d'astrophysique, de physique des particules et de physique théorique, commun, du point de vue institutionnel, aux trois départements du CNRS concernés (Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules-IN2P3, Institut National des Sciences de

l'Univers-INSU et Sciences Physiques et Mathématiques) et ayant des liens organiques étroits avec le CEA. Trois thèmes principaux sont retenus : astrophysique de haute énergie, cosmologie observationnelle, neutrinos. L'une des particularités fortes devrait résider notamment dans le traitement des données. Les thèmes retenus ci-dessus l'ont été dans la logique d'un démarrage effectif du laboratoire Astroparticules et Cosmologie en 2004 et dans cette perspective, un lien institutionnel entre les parties intéressées doit être mis en place progressivement dès le début du présent contrat (PPF de préfiguration). La position du responsable du pôle sera régularisée dans le cadre d'une mutation entre universités.

- *Matière complexe et interfaces physique / chimie / biologie / géophysique / astrophysique.*

La communauté des physiciens qui s'intéressent à la matière dite complexe (matière molle, milieux hétérogènes, physique non linéaire, systèmes d'intérêt biologique) s'est considérablement élargie dans les vingt dernières années. La création d'une université à vocation interdisciplinaire sur le site de Tolbiac constitue une occasion sans précédent de regrouper en un même lieu, autour de cette thématique, tous les acteurs qui le souhaitent, en mettant en commun leurs savoir-faire et leurs techniques, et en leur offrant les moyens de renforcer des liens naturels avec les autres disciplines concernées : chimie, biologie, sciences de la Terre et de l'Univers. La réalisation de ces objectifs devrait être facilitée par la codirection de thèses s'appuyant sur deux directeurs issus de secteurs disciplinaires différents. Les écoles doctorales pourront accompagner cette pratique lors de la distribution des allocations de recherche. Les thématiques suivantes sont proposées :

Fluides complexes et milieux dispersés (polymères, mousses, émulsions, colloïdes, suspensions concentrées, milieux granulaires et hétérogènes, fluides industriels, fluides et tissus biologiques), étudiés selon l'angle privilégié des relations entre structure et propriétés dynamiques (rhéologie et viscoélasticité, propagation d'ondes, diffusion de rayonnement).

Physique des systèmes biologiques (mécanique des membranes et du cytosquelette, adhésion, fusion cellulaire, systèmes biologiques macroscopiques, hémodynamique). Ce thème prolonge le précédent à l'interface avec la biologie (et la médecine).

Surfaces et interfaces (interaction fluide-paroi, friction, adhésion, mouillage, fracturation, auto-organisation en dimension deux), thème qui a un recouvrement évident avec le premier, et qui fait appel à des techniques classiques en matière condensée. Il s'agit d'un recentrage de l'axe physique du solide actuel. Les liens avec la chimie sont ici à renforcer.

Physique non-linéaire (instabilités dans les fluides, dans le milieu interstellaire, aux interfaces, turbulence, transport de masse et de chaleur).

Ici encore il est indispensable de prévoir un démarrage effectif du laboratoire en 2004 et dans cette perspective, un PPF de préfiguration figure au contrat.

- *Matériaux et Phénomènes Quantiques Nanomatériaux et auto-organisation*

Matériaux de faibles dimensions (inférieures au micron) présentant des propriétés nouvelles et intéressantes. Les méthodes d'élaboration sont diverses (chimie, électrochimie, évaporation) mais les systèmes ainsi obtenus ont de nombreux points communs. L'un des objectifs de cet axe de recherche est de parvenir à un ordonnancement et une architecturation des nanostructures au niveau atomique : contrôle et mesure des empilements et organisations entre atomes. La maîtrise des techniques d'imagerie à l'échelle atomique est un point fort puisque seront réunis en un même lieu des spécialistes des microscopies de très haute résolution.

L'électronique à l'échelle moléculaire est un domaine de recherche dont les promesses ont depuis longtemps fait naître des espérances très au-delà de ce qu'il était réellement possible d'envisager. Aujourd'hui les avancées de la recherche à l'échelle nanométrique ouvrent de nouvelles voies en physique et en chimie. Les nanotubes de carbone mono-paroi constituent

actuellement un des exemples les plus marquants des systèmes étudiés, et la chimie supra moléculaire permet de construire des systèmes aussi riches et féconds.

Ce thème est conçu comme une collaboration étroite entre physiciens de la matière condensée d'une part, chimistes et électrochimistes de l'autre. Ce thème est également motivé par ses applications (capteurs chimiques, biologiques).

Le développement de *nouveaux systèmes photoniques*, qu'il s'agisse d'émission, de manipulation ou de détection, tient à plusieurs avancées récentes, à la fois fondamentales et technologiques. Premièrement, la capacité à fabriquer des structures à l'échelle nanométrique ou micrométrique (boîtes quantiques, molécules, microcavités, cristaux photoniques, lasers ou détecteurs semi-conducteurs). Deuxièmement, la compréhension des états non-classiques (photons uniques, photons jumeaux) de la lumière et la capacité de les générer par différentes méthodes. Troisièmement, le développement et la compréhension des systèmes optiques de faibles dimensions. Ceci ouvre des perspectives immenses, allant des concepts fondamentaux concernant la description de la lumière ou de l'interaction lumière-matière, aux technologies futures de l'information et de la communication. Un PPF préfigure la restructuration autour de cet axe.

La **Chimie** à Paris 7 est sans lien structurel avec Paris 6. Elle dispose d'une identité propre qu'elle compte renforcer sur le Campus Paris Rive Gauche, sur le thème : *Interfaces, Surfaces et Organisation Moléculaire* en lien fort avec les projets de la Physique (Matière Complexe, nanomatériaux, etc...).

La création d'une structure fédérative de type IFR paraît hautement souhaitable. Dès maintenant l'UFR est dotée d'un parc commun d'appareillages qui doit être complété ou renouvelé avec une toute première priorité au niveau de la spectroscopie de photoélectrons (XPS).

Les différents axes de recherche, le plus souvent transversaux vis à vis des unités de recherche, et en rapport avec les disciplines voisines comme la physique, la biologie et les sciences de la terre, sont les suivants :

Electrochimie moléculaire : Depuis la compréhension de la cinétique des étapes élémentaires jusqu'aux électrosynthèses de systèmes supramoléculaires.

Interfaces biologiques, physicochimie, pharmacochimie : Cette thématique concerne l'activité des constituants de nature protéique situés aux interfaces membranaires.

Aspects chimiques et biologiques des interfaces en milieu naturel aqueux et chimie multiphasique dans la troposphère terrestre et dans les environnements planétaires extraterrestres qui constituent l'interface de l'UFR vers les Sciences de la Terre et de l'Univers.

Matériaux moléculaires, constructions moléculaires (construction d'édifices moléculaires à organisation contrôlée et d'édifices supramoléculaires, élaboration de polymères conducteurs d'architecture contrôlée, hybrides organiques-inorganiques).

Nanoparticules et composites le plus souvent élaborés par synthèse par chimie douce et caractérisés par des techniques comme la microscopie à champ proche.

Traitements et réactivité de surface, adhésion : fonctionnalisation, greffage à liaison forte, interfaces solide-solide, solide-liquide et solide-gaz.

En **Mathématiques**, l'université Paris 7 entend poursuivre le développement de ses thématiques spécifiques. En **Mathématiques pures**, celles-ci concernent *géométrie et dynamique, théorie des groupes, groupes finis et algébriques, topologie et géométrie algébrique*. Ces thèmes sont actuellement des projets de l'Institut de Mathématiques. Les

enseignants-chercheurs de Paris 7 y sont nombreux et actifs. Cet état de fait est le reflet d'une situation antérieure à la création de l'Institut.

De la même façon, en **probabilités et statistiques**, Paris 7 développe trois axes forts : les *statistiques non paramétriques*, les *systèmes infinis de particules* (spécifiquement Paris 7, cette thématique vient d'être renforcée par le recrutement d'un professeur), les *mathématiques financières* (deux recrutements récents à Paris 7 vont permettre d'affirmer le développement de cette thématique). D'une manière générale, ce qui distingue la recherche en probabilités et statistiques à Paris 7 est son orientation vers les applications (maths financières, statistiques médicales, applications à la biologie).

L'UMR de **Logique mathématique** peut être considérée comme l'« équipe française » de logique. Elle est majoritairement Paris 7. Sa recherche est orientée vers trois grandes thématiques : la *théorie des modèles*, la *théorie des ensembles* et la *théorie de la complexité*. Ce dernier thème est aussi tourné vers l'informatique et a donné lieu très récemment à une restructuration de l'équipe de logique puisque 5 de ses membres ont intégré la récente UMR Preuves, programmes, systèmes (PPS) de l'UFR d'Informatique. Cette approche ouvre de nouvelles perspectives autour de thèmes théoriques (logique et informatique) mais aussi pratiques (environnements et langages de programmation).

L'équipe d'accueil DIDIREM de recherche en **didactique des mathématiques** développe des recherches de type fondamental et appliqué, en général liés aux rapports entre enseignement et apprentissage de contenus d'enseignement.

L'ensemble des orientations ci-dessus, dont la poursuite est vivement souhaitée, définit les axes de développement du présent contrat en Mathématiques. En outre, le développement de **l'interface Mathématiques/Informatique**, déjà engagé, est un axe stratégique du présent contrat.

Compte tenu de la refondation de l'université Paris 7, pluridisciplinaire, sur le site Paris Rive Gauche, l'épineuse question des unités communes entre les universités Paris 6 et Paris 7 peut être résolue de diverses manières mais sous réserve d'affirmer d'emblée qu'un pôle de mathématiques comme celui du campus Jussieu peut fort bien continuer à exister sur deux sites proches l'un de l'autre. A titre de prévision et première approximation, la communauté des mathématiciens de Paris 7 devrait rejoindre le nouveau campus et celle des mathématiciens de Paris 6 le campus Jussieu après sa rénovation. Ceci n'interdit aucunement le maintien des unités communes (Institut de Mathématiques et UMR Probabilités et Modèles Aléatoires). Paris 7 tient en outre à conserver ses équipes en logique (dont le rapprochement avec l'Informatique est important) et en mathématiques appliquées. Afin de continuer à favoriser des interactions scientifiques fortes, la création d'un institut fédératif, dont le périmètre exact et les modalités de fonctionnement restent à définir, sera une étape importante. L'intégration de l'Institut Henri Poincaré dans la réflexion sur la structuration des Mathématiques de Paris-Centre paraît en outre indispensable.

L'Informatique a brillamment réussi son redémarrage pendant le précédent contrat avec l'affirmation de l'UMR LIAFA (Algorithmique fondamentale et appliquée) et la création de l'équipe PPS (Preuves, Programmation, Systèmes, UMR CNRS) qui réalise un lien fort entre la logique mathématique (où Paris 7 dispose d'une solide tradition d'excellence) et l'informatique fondamentale. Outre les thématiques traditionnellement bien représentées à Paris 7 (automates et langages formels) le LIAFA a bien entamé le développement d'un pôle

Vérification et d'un pôle Algorithmique. Dans ces deux domaines, la poursuite d'une politique volontariste de développement sera fortement encouragée. Par ailleurs, la création de PPS ouvre de nouvelles perspectives autour de thèmes théoriques (logique et informatique) mais aussi pratiques (environnements et langages de programmation). Ainsi se trouvera à l'œuvre dans chacune de ces équipes de recherche une interface prometteuse entre théorie mathématique et informatique pratique. Le développement des deux laboratoires permettra à Paris 7 de donner une grande visibilité à sa spécificité en Informatique.

Ces évolutions, fortement soutenues par l'université grâce à des redéploiements d'emplois enseignants-chercheurs et IATOS, continueront à l'être. Le développement d'interfaces avec la Biologie ainsi qu'avec la Linguistique en formation et en recherche, sera encouragé.

Compte tenu de ses liens avec les Mathématiques, l'Informatique de Paris 7 devrait être partie prenante de l'institut fédératif mentionné plus haut.

Les Sciences de la Terre et de l'Univers sont une composante indispensable de Paris 7 sur le plan de la recherche comme sur celui de la formation. Cette discipline est très liée à l'IPGP avec lequel l'université Paris 7 a des liens humains, scientifiques, historiques très forts qu'elle souhaite très vivement conserver par le maintien d'une proximité, sinon géographique, du moins scientifique. Les Sciences de la terre sont aussi très liées à la Chimie et à la Physique via l'axe Environnement qui vient de rejoindre cette UFR, et via diverses interfaces en cours de développement. Parmi les axes de recherche de l'UFR des Sciences Physiques de la Terre, trois sont en émergence : histoire et comportement de la planète Terre, géosciences de l'environnement, planétologie. D'autres thèmes de coopération avec la Physique pourraient être développés : écoulements granulaires-érosion, méthodes ultrasonores dans la basse atmosphère et les géomatériaux, échanges d'énergie et de masse à l'interface.

Dans ce cadre, l'université souhaite le développement de recherches fédératives avec l'IPGP et l'Observatoire de Paris. Dans le présent contrat, le nombre d'équipes de l'IPGP associées à Paris 7 passe à 9 avec l'association des unités Physique des Géomatériaux, Géophysique Spatiale et Planétaire et Géosciences Marines (également associée à l'université Paris 6) ; deux équipes de l'Observatoire s'associent aux équipes de Paris 7 ; sur ces thématiques, une nouvelle école doctorale et une évolution de l'UFR Sciences Physiques de la Terre de l'université (qui deviendrait l'UFR Sciences de la Terre et de l'Univers) sont à l'étude.

En accord avec l'IPGP, l'université envisage l'implantation d'un pôle thématique fort Terres, Planètes, systèmes planétaires sur la Zac Paris-Rive Gauche en liaison avec l'IPGP, l'Observatoire de Paris, le CNRS et le Centre National d'Etudes Spatiales. C'est le sens de l'association à Paris 7 de la nouvelle UMR Géophysique Spatiale et Planétaire, qui devrait s'implanter ultérieurement sur le nouveau site de l'université.

Le secteur **Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales** de Paris 7 - Denis Diderot a largement fait la preuve de sa vitalité avec quelque trente-huit équipes et laboratoires (dont 14 associés au CNRS et au ministère, et 24 reconnus par le ministère seul). La recherche d'une meilleure lisibilité a conduit à des restructurations importantes et permet d'aboutir à la formulation de quelques grands axes.

Dans le contrat quadriennal 1997-2000, une structuration d'une partie de ce secteur autour de plusieurs pôles avait été mise en place. Le premier concernait la construction de l'espace social européen, autour des notions de territoire, de tourisme, de mobilité, de minorités, d'exils et d'exclusions. La géographie humaine y rejoignait l'histoire, l'étude des

civilisations et les sciences sociales. Un second pôle de recherche réunissait autour du thème “ouverture au monde et enjeux de la mondialisation” des chercheurs travaillant dans des aires très différentes (Pays du Tiers-Monde, civilisations d’Extrême-Orient, Amérique Latine), mais liés par une conception mondialisante du champ de recherche.

La réflexion récente, à la fois dans l’optique de la refondation de l’université et dans celle de la constitution des Ecoles Doctorales, a conduit à une refonte autour de six thèmes :

migrations et relations inter ethniques
sociétés en développement
théories critiques, pratiques du pouvoir, institutions
espaces européens
environnement et milieux

qui rassemblent 13 équipes de recherche en sciences sociales, histoire, géographie, économie, droit, de plusieurs UFR et s’appuient sur trois pôles documentaires. Cela illustre la pluridisciplinarité de l’université et le travail de spécialistes de différentes disciplines autour d’objets communs comme espace et temps, pratiques de l’organisation, pratiques de pouvoir, problèmes migratoires, construction de la différence, migrations, rapports entre populations, psychologie sociale, histoire économique et sociale, histoire culturelle, ouverture au monde, mondialisation, morphologie spatiale et morphologie sociale.

Le développement des systèmes d’information en géographie, déjà amorcé, fait l’objet d’un PPF (Pôle Image : analyse d’images, télédétection, banque d’images sur les thèmes veille climatique, climat-végétation...).

L’université Paris 7 continue par ailleurs à développer ses autres spécificités et compétences fortes :

- en **Lettres** où ses thématiques la distinguent de ses homologues : théorie littéraire et sciences humaines, croisement avec la philosophie, la psychanalyse, politiques de la littérature, écriture et image.

- en **Linguistique**, où la description formalisée de langues diverses et l’élaboration de modèles de langage reste un point fort et central. La perspective historique est présente au sein de l’équipe spécialisée dans l’histoire des théories linguistiques. La politique proposée a en outre pour objectifs la diversification, le renforcement et l’ouverture avec le rattachement de l’équipe de traitement automatique du langage à l’UMR Langues, textes, traitement informatique, cognition (Lattice, ENS/Paris7), celui de l’UMR Langages, langues et cultures d’Afrique noire (Llacan), celui de la FRE Centre d’étude des langues indigènes d’Amérique (CELIA), la création d’un DEA de Linguistique anglaise avec l’UFR d’Etudes Anglophones. Le développement de la recherche en linguistique cognitive est en cours avec l’UMR Lattice.

- en **Langues et Civilisations Orientales** avec la création de l’Institut Marcel Granet dont l’objectif est de développer l’orientalisme à l’université en l’ouvrant aux sciences humaines y compris la philosophie. L’Institut reposera sur trois activités : une équipe de recherches en sinologie consacrée à la théorie, la littérature, la philosophie, la contribution de l’orientalisme à la réflexion théorique ; une formation sinologique tournée vers les entreprises (langue et culture) ; activité éditoriale et publications. La création d’une équipe Japon centrée sur les mutations de la société, la littérature classique et moderne, les éléments de la modernité au Japon est également une évolution notable.

- en **Etudes Anglophones** autour de projets de recherche homogènes et reconstruits : linguistique, domaine nord-américain (civilisation, littérature, migrations), domaine britannique (y compris le Commonwealth, civilisation, littérature, migrations). Des liens plus étroits avec l'UFR de Linguistique ont été noués à l'occasion de la création des écoles doctorales. Des liens importants existent déjà avec le secteur Lettres.

- en **Sciences Humaines Cliniques** dont la restructuration est engagée autour des thématiques : psychanalyse fondamentale et clinique, clinique et théorie des processus psychiques, interactions de la psychanalyse, enfance et adolescence, traitement psychique, pratiques de la santé, sujet clinique, corps et pratique sociale. Des rapprochements avec les Sciences Humaines et les Lettres, l'Anthropologie sociale et le Secteur médical sont en cours. La demande de rattachement secondaire d'une UMR de l'université d'Amiens permettra l'ouverture des thématiques de l'UFR (psychanalyse et pratique sociale de la santé).

Des **thématiques transversales** propres à Paris 7 apparaissent par ailleurs dans les programmes pluriformations (**Centre d'enseignement, de documentation et de recherche pour les études féministes**) et dans les structures de l'université (**Centre d'Etudes du Vivant**, créé en 1993). Il s'agit d'axes de grande importance et d'une valeur reconnue pour lesquels l'université ne demande pas un statut d'équipe de recherche car il est important que les enseignants-chercheurs et chercheurs qui y participent développent leurs travaux au sein de leurs champs thématiques dans des équipes reconnues par ailleurs. Le soutien de ces structures, dans lesquelles l'interdisciplinarité est le moteur même de la réflexion et de la définition de nouveaux champs de recherche, fait partie des priorités de l'université.

On indiquera enfin des évolutions fortes, en cours, dans deux domaines :

- **L'Histoire des Sciences et des Techniques, l'Epistémologie, la Philosophie des Sciences, la Communication scientifique** où Paris 7 dispose d'importantes compétences, déjà bien reconnues. Ces thématiques devraient être regroupées au sein d'une nouvelle UFR appuyée notamment sur les deux équipes existantes CNRS/ Paris 7 en histoire et philosophie des sciences. La diversité des approches et des collaborations, aussi bien avec les Civilisations Orientales qu'avec les Lettres et la Linguistique, sera soutenue et encouragée.

Cette nouvelle UFR intégrera également la communication scientifique et les cursus de second et troisième cycle qui existent depuis plusieurs années à Paris 7 sur ces questions. Elle s'appuiera enfin, au niveau de la formation doctorale, sur la nouvelle école doctorale Savoirs Scientifiques proposée par Paris 7 et récemment habilitée par le Ministère.

Les liens avec les historiens des techniques ainsi qu'avec la Didactique des Disciplines (via l'école doctorale Savoirs Scientifiques) feront de ce nouvel ensemble un élément fort et original de la nouvelle université.

La question plus générale de la philosophie à Paris 7 reste posée.

- Le projet de création d'un **Institut de la Pensée Contemporaine** - recherches interdisciplinaires et interculturelles (Art. 33) à Paris 7, déjà assez avancé, s'inscrit dans une perspective du même ordre. Il s'agit notamment, autour d'une interdisciplinarité renouvelée, de fédérer différents centres : le Centre d'Etudes du Vivant (biologie, philosophie, sciences juridiques, éthique, psychanalyse, autour de l'équipe dirigée par D. Brun), composante de l'université, le Centre National de Philosophie et Histoire des Sciences qui devrait s'intégrer lors de sa création, l'Institut Roland Barthes (théorie de la littérature, linguistique, psychanalyse, sémiologie, autour de l'équipe de recherches dirigée par J. Kristeva), l'Institut

Marcel Granet (orientalisme et sciences humaines, autour de l'équipe dirigée par F. Jullien). Un autre objectif est de mettre en œuvre l'interdisciplinarité par des modules transversaux communs aux écoles doctorales de SHS.

Bibliothèques et documentation recherche

Il est particulièrement important qu'avec les tutelles, la réflexion autour des bibliothèques de recherche en sciences s'engage. En effet, l'actuelle Bibliothèque Interuniversitaire Scientifique Jussieu (BIUSJ) dispose de fonds très importants en mathématiques, physique, informatique, biologie, sciences de la Terre, chimie, histoire et philosophie des sciences. Il est impératif d'examiner la localisation future de ces sections en fonction des forces relatives des deux universités sur les deux sites (peu éloignés l'un de l'autre) et d'admettre le déplacement (plutôt que le partage) de certaines sections de la BIUSJ vers Paris Rive Gauche.

La question la plus délicate est celle de la bibliothèque de Mathématiques commune aux deux universités. Ici encore, avec le soutien des tutelles, des solutions pragmatiques sont possibles (partage et reconstitution partielle des fonds sur les deux campus, numérisation). L'IF en cours de constitution devrait, via un groupe de travail spécifique, permettre d'avancer dans la résolution de cette question.

Pour ce qui est de la bibliothèque d'Informatique (localisée dans le 15^{ème} arrondissement depuis 1998 à cause du chantier Jussieu, alors que l'UFR d'informatique de Paris 7 est relogée rue du Chevaleret dans le 13^{ème} arrondissement), il est d'ores et déjà acté via un PPF IF constituant de commencer à reconstituer une nouvelle bibliothèque d'Informatique Recherche de Paris 7.

En Biologie, une certaine ouverture de la bibliothèque de l'Institut Jacques Monod aux autres chercheurs de la discipline est un élément à prendre en considération

En Lettres et Sciences Humaines et Sociales, les bibliothèques de recherche actuelles, détenues par des laboratoires ou des UFR, sont en cours d'organisation autour de Centres de Ressources Documentaires : des projets sont en cours à l'UFR de Linguistique et à l'UFR de Langues Appliquées. Un PPF est acté dans le présent contrat pour constituer le Centre de Ressources documentaires pour l'ensemble des équipes de recherche (documentation en ligne, CD-Rom).

La documentation électronique, grâce à la participation de l'université au consortium Couperin, devra être proposée à l'ensemble de la communauté universitaire. En 2001 a été signé un contrat avec l'éditeur Elsevier. D'autres contrats seront signés courant 2002 (Wiley, Nature...). L'université réserve un demi point du BQR pour financer ces actions. Dans le cas particulier des Sciences de la Vie et de la Santé, un PPF permet de financer les contrats qui devront être signés avec différents éditeurs. Une réflexion est engagée avec les UFR du Secteur Santé, la Biologie, la Biochimie et l'université Paris 6 de manière à coordonner la politique à cet égard.

Le service commun de documentation de l'université- dont le site principal sera implanté dans les Grands Moulins- aura à jouer un rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique documentaire de l'établissement en encourageant la mutualisation des moyens et la mise en réseau de tous les types de ressources.

Les réseaux de recherche

Paris 7 a fait sienne, et depuis longtemps, la logique du fonctionnement en réseaux de compétences :

- en interne, puisque des liens multiples - établis souvent grâce à une relative unité de lieu - permettent une coopération de diverses disciplines (sciences sociales, histoire, géographie ; droit et médecine ; informatique et linguistique ; mathématiques et informatique ; chimie, physique, sciences de la Terre ; etc...)
- en interne encore, puisque plusieurs équipes de qualité souhaitent rejoindre Paris 7 sur le nouveau site de l'université.
- en externe grâce aux partenariats avec les autres universités, les grandes Ecoles ou grands Etablissements (ENS Ulm, Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielles, EHESS, EPHE, INALCO,...), les Instituts de Recherche (IPGP, Observatoire, Institut de Biologie Physico-Chimique (IBPC), Institut Curie...), le CEA, le Génopôle d'Evry...
- en externe encore, grâce à la volonté de Paris 7 d'associer autant que faire se peut, dans la logique de la mixité, les équipes de Paris 7 aux grands organismes (CNRS, INSERM, INRIA, IRD).

En raison du nombre de laboratoires qui leur sont associés, les grands organismes de recherche jouent un rôle majeur dans la vie scientifique de Paris 7. Leur participation à la vie institutionnelle de l'établissement est importante. Dans le secteur santé la participation des chercheurs, notamment de l'INSERM, est significative (plus d'une trentaine de chercheurs et ingénieurs dans les divers conseils), une cinquantaine de chercheurs sont membres des commissions de spécialistes et plus d'une quarantaine de chercheurs sont membres de conseils d'UFR ou de conseils scientifiques d'UFR.

L'université mène une politique d'incitation à cet égard afin d'encourager les chercheurs à se présenter aux élections aux Conseils.

De nombreux chercheurs contribuent aux enseignements, avant tout en troisième cycle, mais aussi en second cycle et, parfois même, en premier cycle.

Des liens étroits sont également entretenus avec de nombreux établissements extérieurs (IPGP, Observatoire de Meudon, Institut Pasteur, Institut Curie, IBPC, ENS, Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielles, CEA, EPHE, EHESS où se situent des équipes de recherche ou des enseignants chercheurs de l'université). Ils sont un gage d'ouverture et un atout important au niveau des formations doctorales. Des accords cadres ont été signés récemment avec l'IRD, le CEA, l'Institut Curie, l'Observatoire de Paris, l'Institut Pasteur, l'Institut de Biologie Physico-Chimique et l'INSERM. Un rapprochement avec l'INRIA est en cours.

Soutiens financiers aux équipes et BQR

La politique financière de l'université vis à vis des équipes de recherche peut se décliner en cinq points :

- la création, depuis 1997, de deux fonds de prêt : l'un en investissement à hauteur de 3MF, l'autre en fonctionnement à hauteur de 300 kF.
- une politique de soutien aux équipes via un fonds d'intervention (500 kF annuels, prélevés sur le BQR)
- le BQR est fixé à 13% depuis 2001, dont 2% contribuent à l'informatique scientifique d'intérêt général du campus. Les actions associant plusieurs équipes (équipements communs,

soutien aux colloques, publications, documentations) sont largement favorisées et continueront de l'être.

- la recherche de financements sur appels d'offre, notamment celui du Conseil Régional d'Ile de France (Sésame), qui permet d'obtenir des soutiens substantiels à l'acquisition d'équipements

- un soutien affirmé à la prise de brevets, à la négociation de conventions de recherche, à la création d'entreprises

Politique de recrutement

Depuis 1997 le redéploiement interne des emplois vacants, appuyé sur 3 préoccupations : anticiper des départs à la retraite, accompagner des opérations de recherche nouvelles ou en développement, accompagner les évolutions pédagogiques, est devenu une politique effective de gestion des emplois enseignants-chercheurs.

Les changements complets de discipline sont liés à la définition des priorités de premier rang de l'université : soutien au développement rapide d'opérations nouvelles et stratégiques, par emprunt temporaire ou définitif d'un emploi du stock à une discipline n'ayant pas de besoins immédiats ou libérant un nombre important d'emplois l'année considérée. Les évolutions sont difficiles à préciser sur le plan numérique dans les quatre années du contrat mais elles sont liées aux grands axes de développement souhaités par l'université, à mettre en œuvre avant ou à l'occasion de la refondation sur le site Paris Rive Gauche.

Paris 7 est et restera une université ouverte aux recrutements extérieurs. D'une part, elle a une politique de recrutement externe à hauteur de plus de 60 % des emplois pourvus (60% pour les MCF et 63% pour les PR en moyenne de 1996 à 1999). D'autre part, Paris 7 est ouverte aux opérations d'échange et de mobilité avec les organismes de recherche. Cette politique d'ouverture sera poursuivie.

Thèses et doctorants

L'université Paris 7 est l'une des dix universités françaises dont la proportion des étudiants de troisième cycle est supérieure à 25%. Ceci est dû en partie au poids du secteur médical, la proportion d'étudiants de troisième cycle étant de 20-21% dans les autres disciplines.

Le poids de la formation à la recherche et par la recherche est fondamental. Le nombre de DEA et d'Ecoles Doctorales (22 actuellement) dont Paris 7 est siège ou partenaire est considérable et le renouvellement de la formation doctorale a fait l'objet d'efforts très importants depuis fin 1998. Paris 7 y consacre également des moyens financiers significatifs.

En 1999-2000 2157 étudiants sont inscrits en thèse à l'université Paris 7 ; 392 thèses et 55 HDR ont été soutenus en 1999 à Paris 7.

L'établissement s'est doté fin 1998 d'une charte des thèses, qui fixe les droits et devoirs des doctorants, des directeurs de thèse et les conditions générales de déroulement des études doctorales.

La durée de préparation du doctorat, pour les thèses soutenues entre 1996 et 1999 inclus a été en moyenne de 4,1 années avec des différences importantes entre les disciplines (3,4 en physique, près de 5 dans certaines disciplines de lettres et sciences humaines).

Consciente de l'importance pour les futurs jeunes docteurs, notamment vis à vis de leur insertion professionnelle, d'obtenir leur diplôme dans des délais raisonnables, l'université s'efforce de réduire cette durée moyenne par une politique d'incitation auprès des responsables de formations doctorales et en n'accordant des dérogations au-delà de 4 ans que dans les cas dûment justifiés par le Directeur de thèse.

Les statistiques 1996-1999 font apparaître, par ailleurs, sur un total de près de 1800 thèses soutenues, 54 % de mentions " très honorable avec félicitations ". Il est bien évident que dans de telles conditions, la mention considérée n'a plus vraiment de signification. L'université tente de redonner un sens à cette mention en proposant des critères d'attribution visant à en diminuer la proportion. Devant l'échec de ces tentatives, on est naturellement conduit à estimer que la suppression de cette mention dénuée de sens serait la mesure la plus raisonnable à prendre, comme l'ont déjà fait quelques universités. Néanmoins l'université, notamment en SHS, ne peut pas prendre une telle décision de manière isolée. Une attitude commune des universités est nécessaire.

L'établissement se préoccupe également du suivi et de l'aide à l'insertion des doctorants à travers plusieurs actions (aide individuelle dans la relation entreprise-étudiant, doctorales...). L'université Paris 7 renforcera ces diverses actions car elle considère comme l'une de ses missions de connaître les parcours de ses étudiants et de les aider à s'insérer sur le marché de l'emploi.

Les thèses en cotutelle

L'université Paris 7 a mis en place 70 thèses en cotutelle durant la période 1994 - 1999. Le bilan est prometteur. Sur ces 70 thèses, 59 concernent des étudiants étrangers. Onze thèses concernent des étudiants français préparant leur doctorat en association avec des universités principalement nord-américaines.

La répartition par grands secteurs disciplinaires est la suivante : Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales : 44% (dont linguistique et linguistique-informatique 13%), Sciences : 45%, Médecine : 10%.

L'université se propose de donner une vigoureuse impulsion au développement de la co-tutelle avec l'objectif d'atteindre 25 à 30 nouvelles thèses en cotutelle par an. Cette action s'appuiera :

- sur la signature d'accords de coopération prévoyant la mise en œuvre de cette procédure
- sur la prise en considération de collaborations scientifiques donnant lieu à des thèses en co-tutelle lors de l'examen des propositions d'invitation d'enseignants-chercheurs sur emplois provisoirement vacants de l'établissement
- sur une incitation destinée à contribuer financièrement à la mobilité de l'étudiant et du jury

Les Ecoles Doctorales

L'université Paris 7 est aujourd'hui siège ou co-accréditée pour 22 écoles doctorales.

Dans le secteur **Lettres et Sciences Humaines** l'université Paris 7 – Denis Diderot propose six écoles doctorales. Cinq dont le siège est Paris 7 sont des écoles de sites qui reflètent les orientations spécifiques de la recherche à Paris 7 dans les domaines concernés :

l'école doctorale **Sciences du Langage** témoigne de la qualité scientifique de l'UFR de Linguistique, associée à l'UFR d'Etudes Anglophones grâce à l'habilitation d'un nouveau DEA en Linguistique Anglaise.

l'école doctorale **Savoirs scientifiques : épistémologie, histoire des sciences, didactique des disciplines** regroupe un potentiel unique en France. Axée sur les savoirs scientifiques elle s'intègre dans la stratégie générale de l'université en mobilisant des chercheurs et équipes jusqu'ici dispersés.

le même souci d'intégration caractérise les écoles doctorales **Langues, littératures, civilisations et Economies, espaces, sociétés et civilisations** qui s'appuient sur une longue expérience de coopération interdisciplinaire. La première profite d'une reconnaissance internationale confirmée, la deuxième se distingue par la coopération étroite entre civilisationnistes, historiens, géographes et théoriciens du politique et de la société et s'appuie également sur de nombreuses coopérations internationales.

L'école doctorale de **Recherches en Psychanalyse** prolonge des travaux et recherches extrêmement féconds dans le domaine des sciences humaines cliniques relayés au cours des dernières années par le Centre du Vivant et s'appuie sur les trois nouvelles équipes de recherche créées ou nouvellement associées à Paris 7 à l'occasion du présent contrat.

On notera enfin la co-accréditation de Paris 7 dans l'école doctorale **Géographie de Paris** qui concrétise la coopération dans cette discipline avec les universités Paris 1 et Paris 4 notamment à travers des unités de recherche communes.

La politique en matière d'écoles doctorales de l'université Paris 7-Denis Diderot pour le **secteur des Sciences Mathématiques et Informatiques et des Sciences de la Matière** doit se comprendre avec l'exigence de maintenir une politique de fonctionnement en réseau. Ceci implique soit un large éventail d'établissements cohabilités, soit des relations avec les forces existantes dans le domaine et par conséquent des associations nombreuses.

Le secteur Mathématiques et Informatique se retrouve dans sa totalité au sein de l'école doctorale **Sciences Mathématiques de Paris Centre** qui regroupe l'ensemble des mathématiciens de Paris 6, Paris 7 et de l'ENS et intègre également l'ensemble des informaticiens de Paris 7, compte tenu de l'orientation de l'informatique de l'université vers l'algorithmique et des liens avec les logiciens.

Le secteur de la Chimie à Paris 7 est largement dominé par les aspects physico-chimiques. qui se traduit par une participation forte de l'université dans l'école doctorale **Chimie Physique et Chimie Analytique de Paris Centre** qui regroupe toutes les équipes de Paris dans le domaine y compris la chimie analytique ainsi qu'une participation plus modeste à l'Ecole **Physique et Chimie des Matériaux**.

A moyen terme, les forces de Paris 7, dans l'optique de l'implantation à Paris Rive Gauche, vont se concentrer sur des domaines précis comme astroparticules, matière complexe, interface physique-biologie. Les écoles doctorales accréditées sont déjà largement orientées par ces choix : **Astronomie et Astrophysique d'Ile de France** avec l'Observatoire et Paris 6, **Constituants Élémentaires - Systèmes complexes** avec Paris 11 et l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires, **Physique Macroscopique**, nouvelle école doctorale sur les thèmes : mécanique des fluides et des solides déformables, interfaces et matière molle, phénomènes hors d'équilibre.

Dans le domaine des Sciences de la Terre, compte tenu des relations privilégiées entre Paris 7 et l'IPGP, la participation de Paris 7 se réalise au travers de l'Ecole **Sciences de la Terre**.

Le **secteur Sciences de la Vie et de la Santé** se caractérise à l'université Paris 7-Denis Diderot par un nombre important de DEA, largement cohabilités avec les universités scientifiques d'Ile de France, voire, pour certains, à l'échelle nationale. Ces coopérations ont conduit à privilégier les écoles doctorales thématiques plus ou moins largement co-accréditées :

l'école doctorale **Biochimie et Biologie Moléculaire (B2M)** intègre de nouveaux DEA. Co-accréditée avec Paris 6, elle est fortement liée à des équipes de l'Institut Pasteur qui participent activement aux enseignements.

la nouvelle école doctorale **Biologie et Biotechnologie (B2T)** a focalisé son approche sur 3 secteurs biomédicaux : la cancérologie, l'hématologie et la pathologie cardiovasculaire.

Les équipes de biologie et médecine participent activement à plusieurs autres écoles doctorales pour lesquelles l'université est co-accréditée :

l'école doctorale **Physiologie et Physiopathologie**, dont le siège est l'université Paris 6, regroupe de nombreuses équipes de l'université, en particulier à l'IFR Cellules épithéliales du CHU Bichat et à l'UFR de Biologie.

la contribution de Paris 7 (notamment à travers l'Institut J. Monod) à l'école doctorale **Logique du vivant**, dont le siège est Paris 6, est importante.

l'école doctorale **Interfaces de la biologie avec l'informatique, la chimie et la physique** dont le siège est Paris 6 regroupe 4 DEA dont deux ont leur siège à Paris 7.

La participation de Paris 7 dans l'école doctorale **Diversité du Vivant** intervient par le biais d'une cohabilitation dans le DEA Biodiversité, génétique, histoire et mécanismes de l'évolution.

Cerveau, Cognition, Comportement à laquelle Paris 7 participe à travers plusieurs de ses enseignants-chercheurs et un DEA

Génétique, immunologie, infectiologie et développement : Paris 7 participe à cette école doctorale à travers le DEA Biomathématiques.

Agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé : Cette école, dont le siège est l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, regroupe les grandes écoles du vivant (Ecole Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts, Ecole Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort, Ecole Nationale Supérieure des Industries Agricoles et Alimentaires). Paris 7 y participe à travers les DEA Toxicologie et Sciences Alimentaires.

Les publications du secteur Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

L'université soutient l'activité de publication du secteur Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Actuellement ce sont des ouvrages divers et une vingtaine de revues qui sont publiés avec une fréquence annuelle ou bisannuelle dans la majorité des cas.

Une analyse de l'existant a abouti à la réorganisation des objectifs du Bureau des Publications de l'université, à son rééquipement en matériels et en logiciels, et à l'organisation de ses méthodes de travail quant à la fabrication des revues, que le Bureau prend en charge (confection, PAO et fourniture de prêt à cliquer). Les objectifs, en cours de réalisation sont les suivants : constitution d'une base de donnée des revues, mise en place d'un moteur de

recherche Intuition, préparation des textes des revues au format HTML pour leur publication sur le site Internet, publication de CD-ROM.

Le réseau informatique : orientations pour la nouvelle installation.

Le caractère indispensable d'un réseau moderne, structuré et à très haut débit est évident. Une dotation particulière assure le financement des investissements nécessaires à la mise à niveau de la dorsale du campus de Jussieu mais également les moyens de calcul nécessaires. Le fonctionnement est assuré sur fonds propres (notamment par une part - 2% - du BQR) de même que les investissements relatifs aux réseaux des laboratoires, composantes et à la Bibliothèque Interuniversitaire Scientifique de Jussieu. Il est néanmoins utile de rappeler les principaux objectifs en recherche, administration, enseignement, communication, etc... :

- bases de données et applications recherche, enseignement, administration
- visioconférence, expériences à distance, formation à distance
- documentation numérique
- imagerie médicale, télé médecine et télé diagnostic
- calcul réparti
- téléphonie
- surveillance, contrôle d'accès, gestion d'alarmes

C'est pour Paris 7 sur son nouveau site un outil absolument indispensable. L'université n'envisage donc aucun investissement d'importance sur le site Jussieu dans la mesure où les déplacements provisoires liés à la mise en sécurité sont pris en charge par l'Etablissement Public du Campus Jussieu. L'université soutient en revanche la demande de financement spécifique déposée par la Bibliothèque Inter Universitaire Scientifique Jussieu pour le raccordement au réseau de campus des sections non raccordées. Ceci ne peut en effet attendre la fin du chantier de désamiantage de Jussieu. L'université soutient également le plan de rénovation du réseau du campus déposé par l'université Paris 6 et établi par le CCR dans la mesure où la plupart des composantes de Paris 7 seront encore présentes sur le site de Jussieu à l'issue de ce contrat quadriennal.

L'université Paris 7 est partie prenante du projet RAP (Réseau Académique Parisien) depuis l'origine (avril 98). Le nombre des sites de l'université et leur relative dispersion rendrait en effet très coûteux tout déploiement d'un réseau autonome propre à Paris 7. L'université souhaite donc, entre 2001 et 2002 (soit sur la première moitié de ce contrat), mettre sur le réseau RAP la totalité des huit sites extérieurs. Aucun d'entre eux n'est correctement équipé actuellement puisqu'ils sont reliés par de simples liaisons spécialisées. Une estimation grossière faite par le comité technique RAP évalue à 200 kF l'équipement terminal nécessaire en tête de réseau sur chaque site.

Le déploiement d'une infrastructure réseau sur le site de Paris Rive Gauche est l'autre priorité de l'université dans le cadre de ce contrat. Le calendrier de la refondation sur le site de la Z.A.C. Seine Rive Gauche prévoit en effet une première tranche d'une centaine de milliers de mètres carrés qui pourrait être livrée pour la rentrée 2004. Toute la partie d'infrastructure de câblage optique et cuivre devra être traitée dans la construction des bâtiments. Reste l'installation des matériels actifs nécessaires à leur exploitation réseau. Une demi-douzaine de bâtiments est envisagée. Chaque bâtiment sera desservi par un *switch*-routeur et les étages par

des commutateurs. Environ 300 à 400 kF devraient être nécessaires pour chaque bâtiment selon son importance. Enfin, l'installation de l'IUT de Paris 7 sur la ZAC Pajol (18^{ème} arrondissement de Paris) et son extension à trois ou quatre départements sont prévus dans le CPER et dans le plan U3M. Le raccordement de l'immeuble existant au réseau RAP et l'installation des matériels actifs doivent donc être également prévus dans le cadre de ce contrat.

L'évolution prévisible à partir du Centre de Calcul Recherche (CCR) actuel, commun aux universités Paris 6 et Paris 7, est la suivante :

- il convient de distinguer le service "réseau" et le service "calcul". Une équipe propre à Paris 7 devra prendre en charge le service réseau.
- pour la partie "calcul", Paris 7 ne souhaite pas développer un centre autonome. La mise en place de RAP permettra justement que ce type de moyens soit à la disposition de laboratoires extérieurs à Jussieu. Paris 7 entend garder une convention d'usage des ressources "calcul" avec le CCR pour l'ensemble de ses laboratoires.

Enfin, la réflexion sur l'organisation des structures "informatiques" de Paris 7 est en cours. Il est actuellement envisagé de créer une structure coordinatrice de type CRI composée de deux pôles : un service réseau (comprenant l'aspect "téléphonie") et le SCRIPT. L'adjonction du Service Informatique de Gestion à ce CRI n'est pas envisagée.

La dimension internationale de la recherche

Depuis 1993, l'université a décidé de privilégier, au niveau de la recherche comme à celui des échanges étudiants, une politique de relations multiples et suivies avec quelques établissements pluridisciplinaires. Des conventions ont été signées avec les universités de Bologne (Italie), de Poznan (Pologne), Charles à Prague (République tchèque), l'université de Pennsylvanie à Philadelphie ou plus récemment avec l'Institute of Science de Bangalore (pluridisciplinaire en sciences). Une convention de ce type est enfin en discussion avec la J. Nehru University de Delhi (pluridisciplinaire).

Dans le cadre du contrat 2001-2004, l'université souhaite soutenir des priorités géographiques et thématiques afin d'ouvrir plus largement ses coopérations scientifiques à des aires nouvelles. Le bilan précédent montre que, dans la perspective d'une présence plus affirmée de l'université Paris 7 en Asie et en Amérique Latine, il serait justifié de développer les coopérations avec la Chine, l'Inde et l'Amérique du Sud (hors Brésil). Tout en maintenant les soutiens spécifiques définis antérieurement il convient donc de donner une impulsion plus forte au développement des relations scientifiques avec ces pays.

La valorisation de la recherche

Elle est mise en œuvre par un Bureau de la Valorisation et des Relations Industrielles (BVRI) rattaché directement à la présidence et dirigé par le vice-président chargé de la valorisation. L'université s'est attachée au cours du contrat précédent, grâce à des moyens renforcés (financiers et en personnels) pour le BVRI, à développer une politique très active en matière de :

protection intellectuelle (secret, contrats, brevets, logiciels, CD ROM)

appui aux chercheurs dans le cadre de partenariats (collaborations de recherche, prestations de services, conventions CIFRE, consultance)
 aide à la rédaction et à la négociation des contrats, assistance juridique
 gestion et suivi de l'exécution des contrats
 assistance à la négociation, à la rédaction et au suivi financier des accords de licences
 information et orientation des chercheurs : appels d'offres, modalités de valorisation, recherche de partenaires
 identification et examen des projets de valorisation
 promotion des compétences de l'université auprès du monde économique
 développement des relations avec les organismes de recherche en matière de protection et de valorisation des résultats de la recherche (signature de conventions de valorisation avec le CEA, l'Institut Pasteur, l'INSERM)
 aide au dépôt de projets dans le cadre du Programme Cadre de Recherche et Développement de l'Union Européenne
 mise en place de l'incubateur Science Pratique ; conseil auprès des chercheurs pour la création d'entreprises, en collaboration avec l'incubateur.
 création d'entreprises (3 sont créées, trois autres sont sur le point de l'être)

Dans le cadre du contrat 2001- 2004, compte tenu des très bons résultats obtenus depuis 1997 en matière de contrats, licences, création d'entreprises, cette politique d'incitation, de conseil, de soutien, d'expertise et de création d'activité économique sera poursuivie et amplifiée, notamment par la mise à disposition de moyens supplémentaires en personnels (en particulier spécialisé dans les contrats européens).

IV. REPENSER LE PILOTAGE, MODERNISER LA GESTION ET MOBILISER LES RESSOURCES DE L'ETABLISSEMENT

IV. 1. Une réorganisation de certaines composantes

Ce contrat d'établissement, qui verra s'effectuer une partie importante du déménagement de l'université, sera aussi l'occasion de mettre en place une nouvelle organisation à la fois de certaines UFR et des services administratifs, repensés dans leur globalité pour améliorer leur fonctionnement. Il s'agit d'un enjeu majeur, cette réorganisation constituant la première refonte significative depuis 30 ans.

IV.1.1 Une évolution des structures d'enseignement et de recherche

La réflexion menée sur les thématiques a des conséquences sur les structures ; elle conduira à modifier singulièrement le périmètre de certaines UFR. Parmi les projets, dont certains sont en cours d'élaboration :

- la fusion des UFR de biologie et de biochimie,
- la création d'une UFR d'épistémologie, histoire des sciences et des techniques, communication scientifique,
- l'extension de l'UFR des sciences de la terre qui deviendrait sciences de la terre et de l'univers,
- la création de l'Institut de la Pensée Contemporaine, Recherches interdisciplinaires et interculturelles, article 33 de l'université,

Par ailleurs, l'université terminera sa politique de suppression des UF (unités fonctionnelles) par leur intégration au sein des UFR anciennes ou nouvelles.

L'université Paris 7 en accord avec l'INSERM développe une politique de site pour ses UFR médicales ; néanmoins, elle a déjà procédé à une rationalisation des enseignements et de la recherche dans une perspective de complémentarité.

IV.1.2 Une réorganisation des services centraux

L'université Paris 7 entend profiter de son déménagement sur le site Paris Rive Gauche pour procéder à une restructuration de ses services centraux qui fait partie de ses priorités. Celle-ci n'a pu aboutir pour l'instant faute notamment de locaux, la location de l'immeuble de bureaux de la rue Watt n'ayant pu être menée à bien par l'EPCJ.

Un groupe spécifique, désigné par le président, travaille activement sur la question des réorganisations et devrait rendre très prochainement ses conclusions.

IV.2. Une modernisation de la gestion

IV.2.1. Une politique ambitieuse de gestion des ressources humaines

les personnels enseignants

La gestion des ressources humaines constitue un enjeu important au cours des prochaines années. En effet, la stratégie des emplois d'enseignants-chercheurs sera conditionnée par les évolutions scientifiques et pédagogiques liées à la refondation de l'université sur la ZAC Paris - Rive Gauche.

La période contractuelle sera également marquée par de nombreux départs en retraite d'enseignants-chercheurs (30% atteindront 65 ans et 53%, 60 ans) ; cet élément constitue une opportunité pour procéder à des redéploiements internes afin de préserver la richesse et la diversité de la recherche et des formations doctorales, généralistes et professionnelles et de s'adapter au dynamisme induit par le développement de nouvelles thématiques et de l'évolution prévisible dans la répartition des effectifs étudiants.

La politique de recherche définie dans ce contrat repose sur un recrutement d'enseignants-chercheurs de grande ampleur.

Par ailleurs, l'université envisage, sur la base des données d'APOGEE, d'examiner la charge des enseignants, en tenant compte de leur activité (recherche, formations professionnalisées, coordination d'enseignements,...), d'analyser les fonctions donnant lieu à des décharges d'enseignement et de déterminer les critères de répartition des primes pédagogiques.

♦ la politique de recrutement

La politique de gestion volontariste en vigueur sera poursuivie. Prenant en compte la pyramide des âges, l'université s'est donnée les moyens de développer une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des personnels basée sur :

- l'anticipation des nombreux départs en retraite intervenus depuis 1997, dont le processus se poursuit et se poursuivra au-delà de ce contrat (l'université prévoit environ 200 départs sur cette période contractuelle),
- l'accompagnement des opérations de recherche nouvelles ou en développement,
- la prise en compte des évolutions pédagogiques.

Chaque poste vacant est examiné par les instances de l'université en vue de son implantation en fonction des priorités de l'établissement. Les demandes de publication de postes font l'objet de fiches détaillées indiquant le profil, l'affectation recherche et l'affectation enseignement.

La politique de redéploiement sera donc étendue afin de s'adapter aux orientations scientifiques qui reposent sur quatre axes principaux :

- rapprochement du secteur santé avec le secteur sciences,
- définition de grands axes fédérateurs dans le secteur lettres et sciences humaines,
- définition de thèmes d'avenir en sciences – notamment en biologie et en physique,
- création d'interfaces disciplinaires.

Ces priorités scientifiques sont articulées avec les orientations pédagogiques et prennent en compte le taux d'encadrement des filières. Ainsi, des redéploiements seront nécessaires au profit d'enseignements déficitaires (informatique, lettres, langues).

L'université poursuivra sa politique d'ouverture du recrutement et d'accueil de jeunes enseignants originaires d'autres établissements.

S'agissant des enseignants du second degré, elle reste très attachée à leur mission spécifique notamment dans le secteur des langues, dans les filières professionnalisées, dans l'informatique pour non-spécialistes, les disciplines sportives et le DAEU. L'université limitera son recrutement de PRAG aux secteurs indiqués ci-dessus. Néanmoins, dans le cadre de l'accueil des étudiants étrangers, elle souhaite renforcer son potentiel d'enseignants du 2nd degré dans le domaine du secteur des langues étrangères.

† l'accueil d'enseignants non permanents

Chaque année, l'université réserve quelques emplois vacants pour des opérations temporaires ou répondant à des missions transversales. Ces emplois permettent ainsi le recrutement de personnels non permanents (associés, invités, ATER...) qui participent également de manière active aux différentes missions de l'établissement. Ainsi l'université reçoit de très nombreux professeurs invités sur les différents supports de poste qu'elle leur réserve.

Dans le cadre des relations internationales, l'université s'attachera à mener une véritable action de promotion des échanges d'enseignants-chercheurs dans la perspective des programmes de formation et de recherche. L'accueil d'enseignants invités constituera un élément important de cette politique.

Elle visera à une meilleure utilisation de la procédure de recrutement des enseignants invités tout en s'assurant d'une certaine forme de réciprocité. L'université se propose de fixer des modalités de recrutement conduisant à une intégration plus complète dans les équipes de formation et de recherche, les divers cursus et les Ecoles doctorales, si tel n'était pas déjà le cas.

Cette politique sera conjuguée avec la volonté, partagée par le ministère et l'établissement, de poursuivre l'effort engagé en matière de maîtrise des heures complémentaires, pour lesquelles un suivi rigoureux sera mis en place. Celles-ci seront prioritairement effectuées par des professionnels.

◆ la formation des enseignants

Au-delà du soutien à la politique de recherche et de l'intégration des enseignants- chercheurs à des laboratoires, l'université a le souci de former de jeunes chercheurs. Cette mission participe également au rajeunissement du potentiel enseignant de l'université.

Par ailleurs, avec les moniteurs et les ATER, l'université remplit une mission nationale de formation des futurs enseignants.

Compte tenu des responsabilités incombant aux élus et responsables d'UFR, de composantes et de laboratoires, l'université souhaite également mettre en place des actions de formations pouvant être communes avec celles des personnels IATOS. Dans un premier temps, les thèmes relatifs aux langues, bureautique, nouvelles technologies... seront proposés.

Des formations à la culture administrative, juridique et financière seront également organisées ainsi que des formations destinées à favoriser une démarche managériale.

A ce propos, l'université souhaite la mise en place d'un plan de formation des personnels enseignants prenant en compte les évolutions prévisibles.

les personnels IATOS

L'université poursuivra **la modernisation de sa gestion** engagée lors du précédent contrat, notamment dans le domaine de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.

Elle s'appuiera sur des outils et des indicateurs qui lui permettent d'impulser, de suivre et d'évaluer sa politique (bilan social, analyse des moyens).

A l'occasion des départs à la retraite, qui s'annoncent nombreux (175 départs prévus), elle va continuer d'opérer les **redéploiements fonctionnels** nécessaires. Il s'agit d'abord de conforter les services administratifs en évolution (juridique, gestion financière et comptable, GRH) ou de renforcer l'encadrement administratif et technique des secteurs déficitaires (lettres et sciences humaines, documentation). Il faut également accompagner les restructurations liées au déménagement prochain de l'établissement. La fonction logistique sera également bénéficiaire de ces redéploiements, l'objectif étant de diminuer le nombre actuellement trop important d'agents contractuels et de rationaliser les prestations de service.

Pour favoriser l'adéquation postes-personnels, l'établissement se propose d'engager une analyse fonctionnelle des postes de travail et des compétences requises. Il procédera ensuite aux réorganisations nécessaires et mettra en place une politique de formation mieux adaptée. L'effort mené en faveur de la mobilité interne sera accentué pour soutenir les redéploiements fonctionnels, sur la base de fiches de postes suffisamment précises.

Afin d'encourager la mobilité et de reconnaître l'investissement des personnels, l'université mène une politique active de modulation indemnitaire suite à la refonte complète dans ce domaine engagée lors du précédent contrat.

L'établissement compte encore un nombre important d'agents non titulaires (134 dont 82 contractuels sur budget établissement et 1 sur ressources propres). La **résorption de la précarité** reste par conséquent un des objectifs du contrat. A ce titre, l'université mettra en œuvre un véritable dispositif pour favoriser la titularisation de ces personnels, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001, visant à :

ouvrir plus largement les postes vacants aux concours de recrutement,

intensifier les préparations au concours,
réaliser un suivi plus individualisé de ces personnels.

Dans ce contexte, la **formation des personnels** jouera un rôle primordial pour la réussite des objectifs de la GRH. L'université souligne sa volonté d'ancrer désormais sa politique de formation sur les grandes orientations du projet d'établissement, notamment :

la résorption de la précarité
l'accompagnement du changement (formation de l'encadrement, élaboration de projets de service, formation au travail en équipe..),
le développement de l'action européenne d'échanges de pratiques administratives,
l'hygiène et la sécurité,

Elle souhaite par ailleurs passer progressivement d'une logique de l'offre à une logique de besoins, plus affirmée.

Pour sa part, le ministère accentue sa participation à l'effort de formation, sachant que l'établissement y consacre un budget au moins équivalent et qu'il participe activement à l'animation du réseau régional Ile-de-France.

Hygiène, sécurité, patrimoine

Il est important de rappeler que l'université reste très impliquée dans le **domaine de la prévention, de l'hygiène et de la sécurité**.

Ainsi, compte tenu des problèmes liés à l'amiante, Paris 7 s'est engagée dans une enquête épidémiologique co-financée par les Ministères de l'Education nationale, de la Recherche et de l'Emploi et de la Solidarité.

En attendant l'installation sur la ZAC Paris Rive Gauche, l'université doit pouvoir continuer à exercer ses missions. Des travaux de sécurité ou d'entretien et de maintenance restent donc absolument nécessaires sur le campus Jussieu où les bâtiments occupés par l'université ont un sérieux besoin de rénovation et de mise en sécurité, les normes ayant considérablement évolué. Même si le grand public connaît avant tout le problème d'amiante, la mauvaise tenue au feu, les insuffisances en matière d'issues d'évacuation, les installations techniques hors normes (en particulier pour l'électricité), ont conduit à entamer une rénovation complète à l'occasion du désamiantage.

Parmi les bâtiments extérieurs au campus Jussieu, certains sont dans un état satisfaisant au regard des réglementations de sécurité, et le fonctionnement de leurs installations techniques ne procure pas de souci autre que celui de leur maintenance et de leur rajeunissement périodique. Cette maintenance est cependant lourde pour des bâtiments parfois âgés et elle comprend des aspects liés très étroitement à la sécurité. D'autres bâtiments sont dans un état beaucoup moins satisfaisant, soit par défaut d'entretien de leur propriétaire, soit parce que leur utilisation trop densifiée empêche une véritable rénovation et mise en sécurité, même sans modification majeure d'usage.

L'université poursuivra sa politique de mise en sécurité sur le site de Jussieu (maintenance des mesures de confinement de l'amiante, éclairages de sécurité, ascenseurs, remise en état des

sorbonnes,...) comme dans ses sites extérieurs anciens : Xavier Bichat (remplacement des parements déstabilisés des façades du bâtiment principal,...), Garancière (remplacement de la verrière de la bibliothèque, cloisonnement des escaliers, mise aux normes des issues de secours et des accès handicapés, mise en conformité des salles de TP ...), Institut d'Hématologie (mise en sécurité électrique, désenfumage, mise en conformité de "l'aile pharmacie"). Dans le cas de la rue Charles V, où est installée l'UFR d'études anglophones, le bâtiment ne présente pas de défauts majeurs ; les investissements en matière de sécurité (ascenseur, cloisonnements, électricité) seront poursuivis en attendant le transfert de l'UFR sur la ZAC Paris Rive Gauche.

L'établissement accentuera en outre les efforts accomplis en faveur de la maintenance des bâtiments qui seront conservés ou susceptibles de l'être, de façon à en préserver l'état et à permettre de garantir dans la durée un niveau de sécurité satisfaisant, en mobilisant conjointement les crédits de l'Etat et ses ressources propres.

L'université Paris 7 a élaboré un schéma directeur de mise en sécurité destiné à programmer les travaux à réaliser dans les locaux actuels. Ce schéma chiffre les sommes minimales à investir en matière de sécurité uniquement (les aspects clos et couverts ne sont pas pris en compte, pas plus que ceux du second œuvre, plomberie, peinture, revêtement de sols etc..., hormis l'électricité). Après examen de celui-ci par les services déconcentrés et négociation par le Recteur de l'académie de Paris, l'Etat alloue à l'établissement 20 MF, sur la durée du plan sécurité 2000-2006, dont 5 MF en 2000 et 5 MF en 2001.

Dans la perspective de son transfert sur la ZAC Paris Rive Gauche, l'université se dotera d'une application informatique de gestion technique des bâtiments, fondamentale pour ses développements et sa réorganisation à venir.

IV.2.2. Une politique de modernisation des équipements

une coordination des centres de ressources pédagogiques existants

Le CICRP (Centre Inter universitaire de Calcul de la Région Parisienne), centre à vocation pédagogique commun à Paris 6 et Paris 7, met à disposition des étudiants (principalement de second cycle pour Paris 7) des postes de travail et des outils logiciels et multimédia sous Unix. Tout étudiant dispose d'un compte de messagerie au CICRP qui offre, par ailleurs, une activité de libre-service, dans les tranches horaires libérées par les enseignements.

A l'issue du redéploiement de Paris 7, **le CICRP perdra son statut inter universitaire**, entraînant le transfert progressif de ses activités au SCRIPT.

Le SCRIPT, (Service Commun de Ressources Informatiques Pédagogiques et Technologiques), service propre à Paris 7, gère le parc de micro-informatique (principalement destiné aux premiers cycles) avec des antennes installées dans les composantes.

Il a pris en charge les enseignements utilisant l'outil informatique en premier ou second cycle. Disposant de huit salles en propre, il est connecté à des antennes plus spécialisées dans les UFR (centres de ressources en langues, salles d'acquisition de données, etc).

Paris 7 a consacré des moyens importants pour étendre les horaires d'ouverture des salles informatiques du SCRIPT et de ses antennes (ateliers implantés dans les bibliothèques et

salles informatiques des UFR). Un effort financier considérable a notamment porté en direction des “moniteurs” (étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles), qui assurent des permanences dans les salles informatiques (« logithèques »). Ces efforts seront poursuivis.

Structure à la fois centralisée et fédérative, le SCRIPT a permis de développer l'accès des étudiants de Paris 7 aux moyens informatiques, aux logiciels, à l'Internet. En jouant un rôle de conseil, il a également favorisé la coordination de la politique de l'université en matière de développement des ressources informatiques à vocation pédagogique. Aujourd'hui, 25 salles sont ouvertes, 500 machines sont opérationnelles, soit 1 ordinateur pour 40 étudiants (pour les 20 000 étudiants de 1^{er} et 2nd cycle).

Dans la situation actuelle du campus Jussieu, le nombre de salles du SCRIPT ne peut pas être augmenté.

Cependant, la délocalisation de deux UFR dans le 13^{ème} arrondissement de Paris a rendu nécessaire la création de 4 salles informatiques supplémentaires dans un contexte difficile (sécurité des biens non garantie).

Le centre de visioconférence

Paris 7 est particulièrement en pointe dans le domaine de l'expérimentation et l'utilisation, tant en enseignement qu'en recherche. Une grande variété d'utilisations a déjà été expérimentée : transmission de cours, de conférences ou d'expériences (visio-laboratoires). Compte tenu de son utilisation grandissante dans le secteur de la santé, Paris 7 donnera un caractère prioritaire à la connexion à RAP des sites de ce secteur.

Centres de ressources en langues

L'université s'est fortement développée pour l'enseignement des langues aux non-spécialistes. Cet enseignement est essentiellement pris en charge par l'UFR d'études interculturelles de langues appliquées (EILA), qui dispose de quatre salles multimédia. Cependant, les moyens restent insuffisants en regard des demandes qui sont de plus en plus nombreuses au niveau des 2^{ème} et 3^{ème} cycles.

Les départements de sciences exactes, médecine et sciences humaines intègrent également dans leurs cursus un enseignement de langues pour non-spécialistes (surtout en anglais, mais aussi en allemand et espagnol) limité actuellement en 2^{ème} année de DEUG faute de moyens.

Enfin, l'université doit intégrer les étudiants étrangers des différents cursus (y compris les étudiants ERASMUS) qui suivent un enseignement de Français Langue Étrangère (FLE)

L'effort consenti, dans le secteur des langues, par la création de nouvelles antennes du SCRIPT (salles multimédia de l'UFR de Langues Appliquées), qui préfigure le futur centre de ressources en langues, se poursuit actuellement avec l'installation d'un centre de ressources multimédia à l'UFR d'Etudes Anglophones (site extérieur à Jussieu) en attendant l'installation sur la ZAC Tolbiac.

A cet effet, l'université se propose d'acquérir les équipements nécessaires à la mise en place de ce centre de ressources, qui permettra non seulement le perfectionnement des étudiants et personnels, mais aussi la préparation aux tests linguistiques, avec auto-évaluation, le tout à distance via le Web.

L'université Paris 7 serait prête à envisager la mutualisation de cette opération, entre plusieurs universités disposant de moyens complémentaires, à l'échelle de la capitale.

† création **d'un centre de ressources langues sur le site PRG**, comportant 10 salles dédiées qui offriront un accès à **tous** les étudiants tant spécialistes que non-spécialistes, dès leur arrivée à l'université. En effet, faute de locaux suffisants, l'enseignement des langues aux non spécialistes ne commence qu'en 2^{ème} année. Seront concernées, outre les UFR d'Etudes Anglophones et de Langues Appliquées, les UFR de Langues et Civilisations de l'Asie Orientale, les UFR de Lettres (Sciences des Textes et Documents) et de Linguistique.

un projet ambitieux de politique des TIC

Sur le site Paris Rive Gauche, l'université souhaite développer très fortement les TIC en tant qu'élément structurant de son développement en matière d'enseignement, de recherche et de gestion. Cependant, en cette période transitoire, l'université doit maintenir la qualité des équipements sur le campus Jussieu et sur les sites délocalisés en raison du désamiantage, ce qui a nécessité de créer des salles informatiques, en particulier à l'UFR Géographie, Histoire, Sciences de la Société, rue du Javelot.

† des projets **d'organisation d'enseignements à distance** (en milieu carcéral avec tutorat, DUT Mesures Physiques ; DESS de rédaction technique multilingue informatisée avec l'université de Séville et l'université de Hanovre).

† participation à **l'appel d'offres campus numériques** ; un projet de Campus Virtuel en Odontologie, a été lauréat du concours en juin 2001. L'université est pilote du projet avec comme partenaires les Universités Paris 5 et Clermont-Ferrand.

♦ politique de réseau

L'université entend disposer d'un réseau moderne, à très haut débit, outil indispensable compte tenu de ses principaux objectifs (recherche, administration, enseignement, communication, etc...)

Elle prendra appui sur les actions suivantes :

- maintien et amélioration de la qualité des services offerts aux usagers (câblage, interconnexions des différents sites, évolution du débit),
- amélioration de la sécurité et la fiabilité de fonctionnement des services et des matériels par la mise à niveau et le remplacement des équipements obsolètes,
- maîtrise des outils par l'ensemble des personnels,
- mise à niveau du réseau pour un fonctionnement optimal.

♦ moyens informatiques pour la recherche

Accentuation de la politique d'informatisation et de mise en ligne des publications de l'université en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

♦ moyens informatiques pour l'enseignement

L'université a pour ambition de mettre les techniques les plus avancées au service de l'enseignement. Elle s'efforcera de mettre en place les équipements et les acquisitions de matériels nécessaires à sa politique pédagogique :

† renforcement et développement de son Centre de Ressources Informatique Pédagogique (SCRIPT).

† la mise à disposition de matériels de projection dans les salles et les amphithéâtres, permettant l'utilisation d'ordinateurs portables par les enseignants.

† le développement de la visioconférence, avec l'installation d'une salle spécifique de type amphithéâtre et d'une demi-douzaine de salles de capacité moyennes (au centre de ressources, à la bibliothèque, parmi les salles banalisées, pour la formation des personnels)

† l'acquisition d'équipements de production et de diffusion de documents multimédia, afin de rendre les documents et archives vidéo ou audio consultables sur le Web.

† l'acquisition d'équipements de gestion et de partage de documents permettant la consultation en bibliothèque ou sur l'intranet de l'université d'une copie d'un cours en version électronique.

† le développement des activités en matière de production d'outils didactiques informatiques et/ou multimédia et d'enseignement à distance. A cet effet, un effort de formation sera entrepris.

la politique des équipements pédagogiques

L'université s'est engagée dans un effort de renouvellement des matériels pédagogiques et notamment des enseignements expérimentaux. Il est en effet primordial :

- de permettre aux étudiants de travailler avec des matériels modernes, de manière à ce que leur formation ne souffre pas d'un décalage avec les équipements utilisés dans le cadre professionnel,
- de développer les enseignements expérimentaux scientifiques en utilisant par ailleurs les capacités de simulation des nouvelles technologies

Les priorités porteront naturellement sur les secteurs Sciences et Santé, mais pas exclusivement ; par exemple, l'obsolescence est très rapide pour les équipements destinés au cinéma, information et communication scientifique de même que pour les équipements informatiques largement répandus dans l'établissement.

Cet effort d'investissement s'inscrit dans la perspective d'un renouvellement global du matériel, tant en termes d'instruments scientifiques que du matériel pour les secrétariats pédagogiques (outils de gestion informatisés), du matériel audiovisuel, de l'aménagement des salles de travaux pratiques et du matériel informatique. Il doit également tenir compte de la nécessité d'opérations spécifiques de grande ampleur destinées à réaliser de véritables mutations pédagogiques (mise en place des TP d'implantologie et d'approfondissement disciplinaire dans le cadre de la dernière refonte des études en odontologie).

† amortissement des équipements pédagogiques

Si des reprises sur reliquats ont permis d'attribuer des avances pour financer le renouvellement des matériels pédagogiques, l'université n'a pu, jusqu'à présent, amorcer la politique d'amortissement nécessaire : c'est un objectif prioritaire dans le cadre du présent contrat. D'ores et déjà, un prélèvement sur réserve (500 kF) a été inscrit en juin 2000 et renouvelé sur les budgets suivants.

♦ moyens informatiques de gestion

Paris 7 a acquis les applications nationales APOGEE, NABUCO et HARPEGE. Elle dispose donc de bases de données diverses et sans connexion entre elles. Afin d'optimiser ces outils à la fois pour la prise de décisions politiques et la gestion quotidienne (tableaux de bord), l'université souhaite se doter rapidement d'outils d'extraction, sans attendre la réalisation future du projet « Convergence » de l'AMUE.

L'université s'attachera à consolider l'action de modernisation de la gestion. Après avoir consenti un important effort d'équipement lors du précédent contrat, elle est confrontée aux charges de maintenance des serveurs, de renouvellement des micro-ordinateurs dédiés à la gestion et des licences de logiciels. Dans les quatre années à venir, l'établissement devra continuer à pourvoir au remplacement de ces matériels devenus obsolètes ou inadaptés aux évolutions annoncées des logiciels nationaux.

Paris 7 dressera une liste d'indicateurs permettant d'apprécier et de mesurer les résultats des actions entreprises au cours du contrat